



PROJET DE LOI
DE FINANCES
POUR L'ANNEE
BUDGETAIRE
2016

NOTE SUR LA REPARTITION
REGIONALE DE
L'INVESTISSEMENT

Note sur la répartition régionale de l'investissement

*L'investissement public au service
d'un développement territorial intégré
et équilibré*

« La régionalisation que Nous appelons de Nos vœux doit reposer sur un effort soutenu et imaginatif permettant de trouver des solutions adaptées à chaque région, selon ses spécificités et ses ressources, et en fonction des opportunités d'emploi qu'elle peut apporter, et des difficultés qu'elle rencontre en matière de développement.

La Région doit constituer un pôle de développement intégré, dans le cadre d'un équilibre et d'une complémentarité entre ses zones, ses villes et ses villages, de telle sorte qu'elle contribue à endiguer le mouvement d'exode vers les villes. »

**Extrait du Discours
de SA MAJESTE LE ROI
du 30 juillet 2015, à l'occasion
de la fête du Trône.**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I - L'INVESTISSEMENT PUBLIC : UN CHOIX STRATEGIQUE ET VOLONTAIRE DE L'ETAT.....	4
I-1- L'investissement public : un effort important	4
I-2- L'investissement public : un rythme d'exécution qui s'accélère d'année en année	4
I-3- Les Entreprises et les Etablissements Publics (EEP) : un rôle incontournable dans la réalisation de l'investissement public régional	5
II- L'INVESTISSEMENT PUBLIC AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT REGIONAL EQUITABLE ET HARMONIEUX.....	8
II-1- Accélération des chantiers structurants d'infrastructures :.....	8
II-2- Emergence de pôles économiques régionaux et de pôles urbains intégrés, attractifs et compétitifs :	10
II-3- Résorption du déficit en infrastructures de base à travers l'appui au développement rural, des zones de montagne et des régions éloignées et enclavées :	16
III- IMPACTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU NIVEAU DES REGIONS	19
III-1- Au niveau économique :.....	19
III-2- Au niveau social:.....	20
IV- DES REFORMES STRUCTURELLES ET INSTITUTIONNELLES POUR UNE GESTION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EFFICACE ET EQUILIBREE.....	22
V- REPARTITION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PROGRAMMÉS AU TITRE DE L'ANNEE 2016.....	23
VI- ANNEXES	24
VI-1 Grands projets d'investissement régional au titre du projet de la Loi de Finances 2016 - Budget Général - :.....	24
V-2- Grands projets d'investissement régional au titre du projet de la Loi de Finances 2016 – Etablissements et Entreprises Publics - :	60

INTRODUCTION

L'investissement public constitue un levier important pour le développement économique et social de notre pays, il contribue efficacement à la formation du PIB aussi bien au niveau national que régional. De ce fait, l'évolution du volume des investissements publics nous incite à analyser leur impact sur la croissance économique, et à connaître leur ampleur et leur répercussion sur les secteurs publics ainsi que sur les espaces territoriaux régionaux et locaux.

D'un autre côté, si la régionalisation constitue un cadre de gestion adéquat pour le développement économique et social du pays, les investissements publics, quant à eux, sont considérés comme de véritables piliers pour la gouvernance territoriale. En effet, ils ont montré leur performance en ce qui concerne l'émergence d'une dynamique sectorielle régionale à vocation et spécificité locales, fondée sur une exploitation active des ressources locales humaines et naturelles.

Appuyant les engagements du programme gouvernemental en matière de poursuite d'une politique économique et sociale, favorisant l'aspect territorial du développement et garantissant par conséquent une répartition juste et durable des fruits de la croissance, le Gouvernement n'a pas cessé, depuis son investiture, à déployer les efforts nécessaires pour réaliser un développement économique équilibré, capable de créer de l'emploi. Ainsi, et dans le cadre de son appui aux investissements publics, il a adopté une nouvelle approche dans la répartition régionale des grands projets d'investissement, de manière à garantir davantage une équité dans les chances et à instaurer une justice spatiale dans les moyens, permettant à terme de réaliser une croissance harmonieuse pour l'ensemble du territoire. Il s'agit en effet d'un ensemble de dispositions et de mesures qui concernent :






- L'intégration effective de la dimension régionale dans la répartition du budget général de l'Etat, de manière à garantir la déclinaison territoriale des projets et des stratégies sectorielles afin de répondre aux besoins spécifiques des régions ;
- La répartition de l'investissement public selon une vision qui équilibre entre des projets qui consistent en la mise à niveau du territoire en infrastructure et des projets s'inscrivant dans le cadre de l'amélioration des secteurs à forte valeur ajoutée, capables à booster les exportations et créer de l'emploi ;
- La répartition de l'investissement public selon une approche territoriale basée sur le renforcement de la convergence des interventions de l'ensemble des acteurs au niveau régional et local, et sur la garantie de l'adhésion de l'ensemble des régions au développement humain, économique et social, solidaire et durable.

Il est à noter que cette approche a permis de réduire relativement l'ampleur du gap existant entre les régions. En atteste l'évolution de la contribution de quatre régions dans la formation du PIB national passant de **47,4%** durant la période **2001-2003**, à **45,5%** au cours de la période **2011-2013**. Il s'agit en fait des Régions du Grand Casablanca (17,7%), de Rabat-Salé-Zemmour- Zaer (9,7%), de Marrakech-Tensift- Haouz (9,2%) et de Sous-Massa-Daraa (8,9%). En contrepartie, les autres régions ont connu une dynamique plus accentuée avec un taux de croissance plus élevé que la moyenne nationale qui vaut **6,2%** durant la période **2001-2013**, comme c'est le cas d'ailleurs pour les Régions de Laayoune-Boujdour-Sakia EL Hamra (10,6%), Chaouia-Ouardigha (8,3%), Meknès- Tafilalet (6,7%) et Fès-

Boulemane (6,3%). Cette évolution peut s'expliquer entre autres, par les efforts déployés par l'Etat pour garantir une répartition équilibrée de l'investissement public au niveau régional.

Par conséquent et à titre d'exemple, l'approche adoptée a permis de créer un modèle de développement dans les provinces du sud, basé sur l'interaction positive des répercussions des projets réalisés, sur le plan social et économique. Une interaction qui a contribué à créer une forte adhésion sociale dans ces provinces. En atteste le taux le plus faible de pauvreté au niveau national (6,5%) et le niveau le plus faible de disparités sociales, enregistrés dans ces provinces.

Dans le même contexte, et en application des engagements du programme gouvernemental et des dispositions de la Constitution en matière de consolidation d'une répartition plus équilibrée des retombées de la croissance entre les régions, il sera procédé, au titre de l'année **2016**, à la mise en œuvre d'une panoplie d'actions et de mesures portant sur :

-  **la mise en place de la régionalisation avancée** à travers la mise en œuvre des dispositions des lois organiques des collectivités territoriales et l'allocation des ressources financières à même de garantir une contribution équilibrée pour toutes les régions dans le développement économique et sociale de notre pays, notamment à travers la création du fonds de solidarité interrégionale pour diminuer les disparités entre les régions, et du fonds de mise à niveau social des régions pour réduire le déficit entre les régions en matière de développement humaine, des infrastructures et des équipements. En plus de l'allocation de **4 MMDH** aux régions en termes de ressources supplémentaires, réparties entre des impôts affectés et des dotations du budget général.
-  la refonte du projet de la **déconcentration administrative** dans sa relation avec le chantier de la régionalisation avancée et ce, en vue d'améliorer les capacités de gestion et d'encadrement de l'Administration Publique au niveau régional ;
-  le déploiement de la nouvelle loi organique relative à la loi de finances, qui consiste en :
 -  l'amélioration de la lisibilité du budget qui sera structuré autour **des programmes sectoriels clairs, répartis selon les régions** et liés à des objectifs et des indicateurs de performance déterminés auparavant ;
 -  le **renforcement du rôle du Parlement** dans le contrôle de la dimension régionale des investissements publics, notamment à travers l'enrichissement des documents accompagnant la Loi de Finances de l'année par une note sur la répartition régionale de l'investissement public, et ceux accompagnant la loi de règlement correspondant par un rapport sur l'affectation des ressources attribuées aux collectivités territoriales.

Ainsi, c'est dans le cadre de l'entrée en vigueur des premières dispositions de la nouvelle loi organique relative à la loi de finances, que vient s'inscrire cette première édition de la note sur la répartition régionale des investissements publics accompagnant la **LF 2016**. Une édition qui permettra de mettre le point sur le bilan de la répartition régionale de l'investissement public au cours des quatre dernières années et de l'année en cours, tout en mettant le point sur son rôle dans la création d'un modèle de développement économique et sociale plus équilibré, et ce à l'aune des réformes

institutionnelles et des perspectives prometteuses notamment avec la mise en œuvre de la régionalisation avancée.

Enfin, une attention particulière sera également accordée dans cette première note à la mise en œuvre d'un plan d'action intégré ciblant les populations du monde rural et des zones enclavées, et ce conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté contenues dans le discours du Trône.

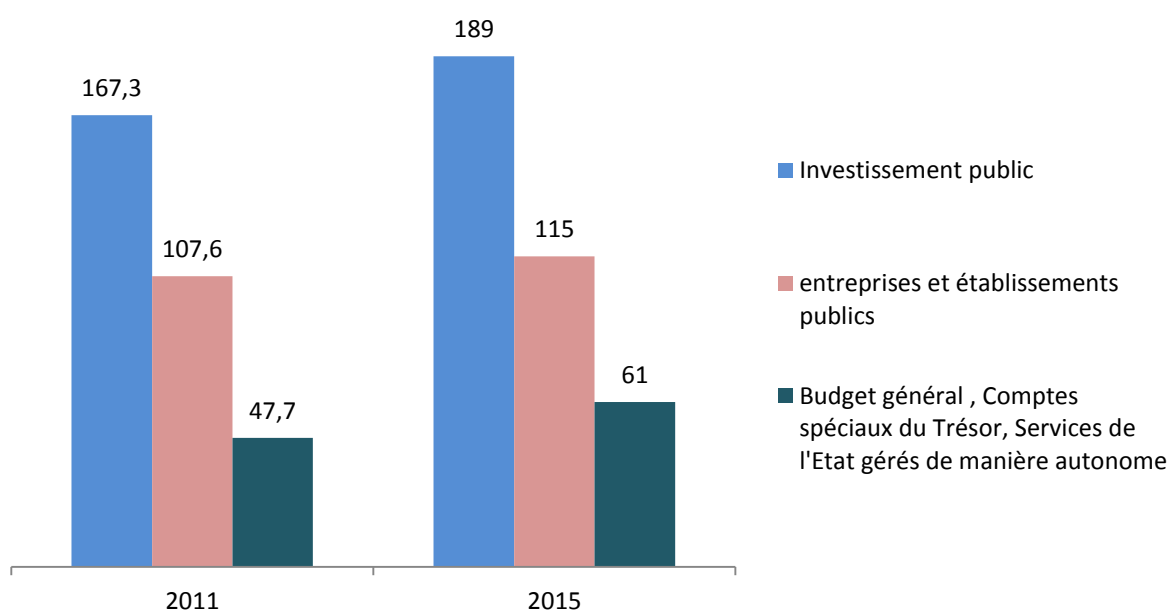
I - L'INVESTISSEMENT PUBLIC : UN CHOIX STRATEGIQUE ET VOLONTAIRE DE L'ETAT

Le renforcement de l'investissement public, en tant que choix stratégique et volontaire de l'Etat, constitue un véritable levier pour le développement économique et social du pays. Dans ce sens, le Gouvernement a accordé une attention particulière à l'accélération de l'exécution de l'investissement public, tout en veillant à une meilleure répartition régionale qui garantit un développement intégré et équilibré des différentes régions du Royaume.

I-1- L'investissement public : un effort important

Le Gouvernement a consenti un effort important en matière d'investissement public, en dégagant les marges nécessaires grâce aux réformes structurelles, à l'optimisation des recettes et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. En effet, le montant global des investissements publics est passé de **167,3 MMDH** en **2011**, à **189 MMDH** en **2015**, soit une augmentation de l'ordre de **12,9 %** ou de **21,7 MMDH**. Par conséquent, les investissements publics réalisés par les établissements et les entreprises publics se sont également inscrits dans cette tendance haussière, passant de **107,6 MMDH** en **2011** à **115 MMDH** en **2015**, soit un accroissement de **6,8%** ou de **7,4 MMDH**. Le même constat reste valable pour le budget général, les comptes spéciaux du trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome avec **47,7 MMDH** en **2011** et **61 MMDH** en **2015**, soit une augmentation de **27,9%** ou de **13,3 MMDH**.

Evolution de l'investissement public entre 2011 et 2015 (en MMDH)

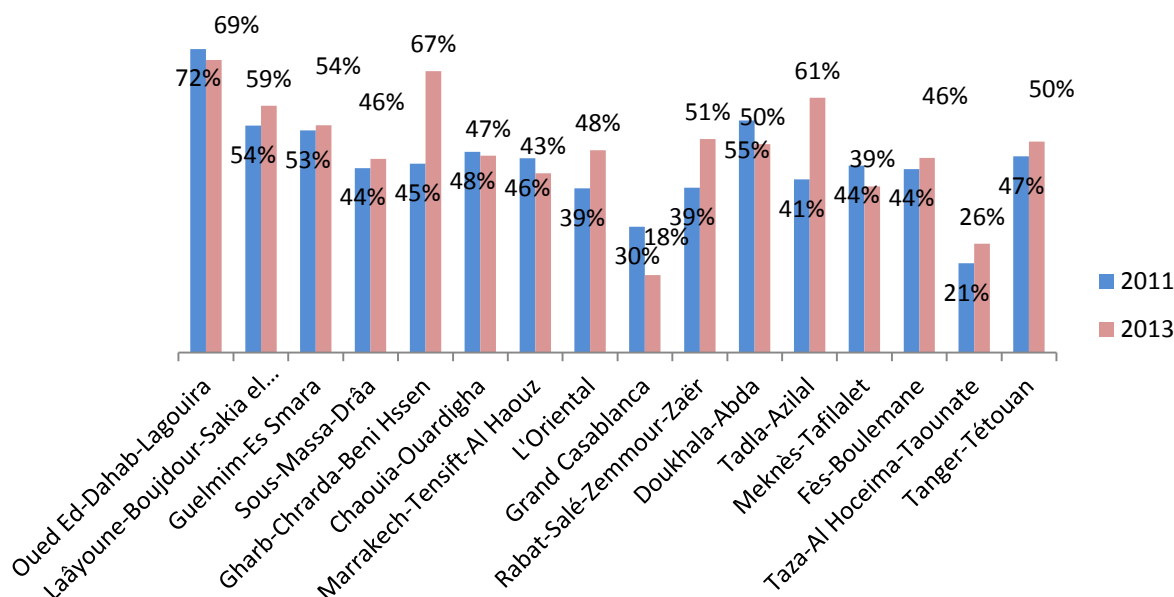


I-2- L'investissement public : un rythme d'exécution qui s'accélère d'année en année

Globalement, le taux de réalisation des investissements du budget général s'est nettement amélioré entre **2011** et **2014** ; il est passé de **64,6%** à **68,59%**, soit une augmentation de près de **4 points**. La même tendance a été enregistrée au niveau des entreprises et établissements publics (EEP) ; le taux d'exécution correspondant est passé de **60%** en **2011** à **64%** en **2013**.

L'amélioration de l'exécution de l'investissement public au niveau national s'est traduite au niveau régional. En effet, le taux moyen d'exécution par région est passé de **45%** en **2011** à **48,3%** en **2013**, soit une augmentation de **3,3 points**. Ces résultats renvoient à l'amélioration de la capacité de gestion des sous-ordonnateurs au niveau régional. La Région qui présente l'évolution la plus importante durant la période susmentionnée est celle de **Gharb-Chrarda-Beni Hssen**, dont le taux de réalisation est passé de **45%** en **2011** à **67%** en **2013** soit une augmentation de **22 points**, suivie par la Région de **Tadla-Azilal** avec **41%** en **2011** et **61%** en **2013**, ou une augmentation de **20 points**.

Taux d'exécution par région des crédits d'investissement au titre du BG



I-3- Les Entreprises et les Etablissements Publics (EEP) : un rôle incontournable dans la réalisation de l'investissement public régional

Les Etablissements et les Entreprises Publics (EEP) jouent un rôle prépondérant dans la mise en œuvre du développement régional et ce, en réalisant une part importante des investissements publics, soit en moyenne **64%** entre les années **2011** et **2014**, et en participant ainsi à la concrétisation des objectifs des politiques publiques et des stratégies sectorielles. De même, de nombreux EEP sont les porteurs d'importants projets de développement et d'aménagement de certains territoires.

Le poids des EEP agissant sur les plans régional et local demeure relativement important avec **172 EEP**, reflétant ainsi une contribution substantielle dudit portefeuille public au développement territorial du pays, et une réelle implication dans le renforcement de la déconcentration de l'action publique.

De manière générale, la répartition régionale des investissements du secteur des EEP montre la poursuite de l'effort d'investissement dans toutes les régions du Royaume, avec la continuation du rééquilibrage en faveur de certaines régions. C'est ainsi que la part de la Région de Casablanca-Settat est appelée à connaître une baisse passant de **40%** en **2014** à **36,8%** en **2016**, en faveur d'autres régions qui ont connu une augmentation de leurs parts ; à savoir : Rabat-Salé-Kénitra (**4,8 points**),

Draa-Tafilalet (0,1 points), Guelmim-Oued Noun (0,13 points), Fès-Meknès (0,25 points), Dakhla-Oued Eddahab (0,12 points).

Répartition régionale des investissements des EEP (en MDH)

REGIONS	Réalizations 2014		Prévisions actualisées 2015		Prévisions 2016	
	Montant	Poids	Montant	Poids	Montant	Poids
Casablanca - Settat	28 974	40,5%	38 054	36,5%	39 731	36,8%
Rabat - Salé - Kénitra	15 436	21,6%	26 558	25,5%	28 491	26,4%
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	7 908	11,1%	11 771	11,3%	11 212	10,4%
Marrakech -Safi	4 749	6,6%	6 373	6,1%	6 611	6,1%
Fès - Meknès	3 219	4,5%	4 363	4,2%	5 130	4,8%
Oriental	2 924	4,1%	3 752	3,6%	3 686	3,4%
Souss - Massa	2 117	3,0%	3 366	3,2%	3 354	3,1%
Beni Mellal - Khénifra	2 026	2,8%	2 382	2,3%	3 045	2,8%
Laâyoune- Sakia El Hamra	1 630	2,3%	2 314	2,2%	2 479	2,3%
Darâa - Tafilalet	1 380	1,9%	3 464	3,3%	2 189	2,0%
Guelmim - Oued Noun	834	1,2%	1 292	1,2%	1 401	1,3%
Dakhla - Oued Eddahab	356	0,5%	629	0,6%	670	0,6%
TOTAL	71 552	100,00%	104 318	100,00%	108 000	100,00%

Il est important de signaler que les EEP contribuent, à **plusieurs niveaux**, au désenclavement des différentes régions et à l'intensification des connexions entre les territoires, au renforcement de la composante logistique et au développement des échanges, à la lutte contre l'habitat insalubre et au soutien au logement social et à la connexion aux réseaux routiers, d'eau, d'électricité et de communications. En effet :

-  **Certains EEP à compétence nationale** contribuent significativement à travers leur présence au niveau territorial à l'aménagement et à l'amélioration de la compétitivité des territoires, dont le Holding d'Aménagement Al Omrane, l'Office National des Aéroports, l'Agence Nationale des Ports, l'Office National des Pêches, Barid Al Maghreb et l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable. A titre d'exemple :
 -  L'intervention du Holding **d'Aménagement Al Omrane** s'opère, à travers ses filiales, dans le cadre de la mise en place de la politique gouvernementale en matière d'habitat ;
 -  Dans le domaine des pêches maritimes, l'**Office National des Pêches** contribue au développement de la pêche artisanale et côtière, ainsi qu'à l'organisation de la commercialisation des produits de la pêche maritime au niveau régional. Les principaux projets de l'Office portent sur la gestion des ports de pêches, les Halles Nouvelle Génération, la généralisation de l'utilisation des Contenants Normalisés et les marchés de gros au poisson ;
 -  De sa part, Barid Al- Maghrib demeure un acteur incontournable dans le développement régional et particulièrement rural. En effet, le réseau de Barid Al- Maghrib compte 1.830 agences dont 1.149 agences en milieu rural.

- Par ailleurs, les EEP relevant de l'Etat et à vocation régionale et territoriale comme les Agences régionales de développement, l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier, les Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole, les Agences Urbaines, les Agences de Bassins Hydrauliques, l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bou Regreg et Marchica Med, constituent une pierre angulaire dans la promotion du développement socio-économique dans les régions concernées. A cet égard :
- + les trois Agences régionales de développement, à savoir **l'Agence de Développement du Nord et celles du Sud et de l'Oriental**, contribuent, à travers leur intervention, à favoriser l'émergence de pôles de développement durable, via notamment la mise en place des infrastructures nécessaires à la valorisation des potentialités offertes dans les zones concernées (routes, gares routières et aménagement urbain), et à développer des actions de proximité (soutien aux associations, activités génératrices de revenus, artisanat,...) et ce, au profit des populations de ces régions ;
 - + En matière de stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier, **l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier**, s'assigne pour principaux objectifs le développement humain des zones cibles (**5 régions, 16 provinces et 400 communes**), la valorisation des ressources économiques, naturelles et culturelles ainsi que la protection de l'environnement ;
 - + Dans le domaine agricole, l'activité principale **des Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA)** s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des opérations programmées dans le cadre du Plan Maroc Vert décliné au niveau des zones d'actions des ORMVA en Plans Régionaux Agricoles. Les principaux projets des ORMVA portent sur les travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau ainsi que les projets de développement s'inscrivant dans le cadre du Programme National pour l'Economie d'Eau d'Irrigation ;
 - + De même, les **Agences de Bassins Hydrauliques** constituent des instruments d'une politique volontariste de décentralisation. Ces établissements sont investis de missions importantes au niveau de leurs zones d'action, consistant en la gestion, la mobilisation, la planification, l'affectation et la protection des ressources en eau et du domaine public hydraulique ;
 - + En outre, les **Agences Urbaines** sont, principalement, chargées de trois missions portant sur les études et la planification urbaines, la gestion urbaine et le contrôle ainsi que l'aménagement foncier. Ces agences œuvrent pour l'amélioration continue de la couverture en documents d'urbanisme dont le taux moyen a atteint **98%** en milieu urbain et **62%** en milieu rural en 2014.
 - + D'autre part, et outre les ouvrages et les travaux déjà réalisés dans la marina fluviale, le tunnel des Oudayas et le tramway, **l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bou Regreg** poursuit le projet d'aménagement de la Vallée du Bou Regreg qui s'étale sur une superficie de près de **5.000** hectares pour un coût estimé à **10 MMDH**, et prévoit l'aménagement des espaces culturels et de loisirs ainsi que des zones résidentielles, commerciales et touristiques et d'autres grands ouvrages. L'Agence poursuit également la réalisation des différentes phases des projets dans le cadre du Contrat Programme, conclu avec l'Etat au titre de la période **2014-2018**, et qui s'inscrit dans le cadre du « Aménagement Global » de la Vallée du Bou Regreg

comptant ainsi des actions d'achèvement du contrat programme initial et de nouvelles actions d'aménagement de la Vallée. Ces projets sont constitués de projets propres, d'une part, de projets à réaliser en partenariat d'autre part et ce, pour un coût global de **3.011 MDH**.

✚ De même, **l'aménagement de la lagune de Marchica** vise la production de près de **101.000** lits touristiques et résidentiels, en plus des équipements d'infrastructure communs et de loisirs pour un coût global de **28 MMDH**, avec des investissements induits estimés à **18 MMDH** et des emplois directs et indirects escomptés de l'ordre de **80.000 emplois**.

📁 Concernant **les EEP relevant des collectivités territoriales** et agissant au niveau local, on trouve notamment les Régies Autonomes de Distribution d'eau et d'électricité, Casa Transport et Casa Aménagement. En effet :

✚ la stratégie des **Régies Autonomes de Distribution** a pour objectif d'accompagner le développement économique et social des villes et des centres relevant de leurs zones d'actions, en assurant la pérennité et l'amélioration des services rendus aux citoyens, et la préservation des ressources, notamment, à travers l'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable et d'électricité, ainsi que la réalisation des projets d'envergure pour l'épuration et la réutilisation des eaux usées.

Ainsi, il ressort que le secteur des EEP a amélioré sa contribution à la politique de déconcentration et de lutte contre les disparités régionales qui s'est concrétisée par la création, durant les 15 dernières années, dans différentes zones du Royaume, d'établissements et entreprises publics à compétence territoriale. Cette importante présence territoriale, avec près des deux tiers du portefeuille public opérant aux niveaux régional ou local, constitue une réelle opportunité dans la perspective de mise en œuvre de la régionalisation avancée.

II- L'INVESTISSEMENT PUBLIC AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT REGIONAL EQUITABLE ET HARMONIEUX

Le Gouvernement a mis en place une nouvelle approche à l'effet d'assurer une répartition régionale des investissements publics, de manière à permettre un développement régional équilibré et harmonieux.

Une approche qui s'appuie sur trois piliers, à savoir :

- 📁 Accélérer les chantiers structurants d'infrastructures ;
- 📁 Faire émerger des pôles régionaux de développement ;
- 📁 Absorber le déficit en infrastructures de base dans le monde rural et les zones de montagne.




II-1- Accélération des chantiers structurants d'infrastructures :

Il est judicieux de signaler que les répercussions et l'ampleur des impacts positifs d'un ensemble de grands projets structurants dans le domaine des infrastructures, comme c'est le cas pour les barrages, les aéroports, les ports, les autoroutes et le réseau ferroviaire, dépassent largement la sphère régionale pour se manifester au niveau national.

Les principaux chantiers d'infrastructure qui ont été lancés entre **2011** et **2014** se résument comme suit :

Domaine des routes et des autoroutes :

Ce chantier a permis de faciliter considérablement les mouvements des personnes et des marchandises, notamment à travers :






-  l'ouverture d'environ **1.511 km** des autoroutes ;
-  la réalisation de près de **778 km** des voies express et la poursuite des travaux au niveau de **361 km** ;
-  le renforcement de **2.100 km**, le revêtement de **2.480 km** et l'élargissement de **2.040 km** des routes.

Domaine des chemins de fer :

Ce chantier a permis de doter notre pays d'une infrastructure ferroviaire moderne, comme c'est le cas pour le **Train à Grande Vitesse (TGV)** reliant Tanger à Casablanca, dont le taux d'exécution a atteint **72%** à fin **août 2015**, ainsi que les projets de réhabilitation de la ligne (**Fès –Oujda**) et de relèvement des capacités d'accueil des lignes (**Settat-Marrakech et Casablanca-Kenitra**), sans compter les actions entreprises pour l'acquisition de nouveaux équipements et la modernisation des gares.

Domaine des ports :

Il a été procédé ces dernières années au renforcement des infrastructures portuaires et à l'amélioration de leur capacité d'accueil, en particulier à travers :

-  La construction du deuxième port **Tanger-Med 2** qui permettra d'augmenter les capacités d'accueil de **5 millions** conteneurs supplémentaires ;
-  La finalisation des travaux portuaires de la **Lagune de Marchica** à Nador ;
-  Le lancement de la construction du **port de Safi** pour répondre aux besoins urgents de l'ONEE, et accompagner ainsi les exigences de développement de la Région de Marrakech-Safi ;
-  Le lancement des travaux d'extension du **port de Jebha** réservé à la pêche maritime dans la Région de Tanger-Tétouan-El Hoceima ;
-  L'extension de **05 ports** (Jorf, Agadir, Ifni, Tarfaya et Dakhla).

Domaine de l'aviation :

Les efforts déployés dans ce domaine visent l'amélioration du trafic aérien. Il s'agit en effet de :

-  L'ouverture de l'aéroport de **Beni-Mellal** ;

- ✚ La construction et/ou l'extension des terminaux aériens d'un ensemble des aéroports ; à savoir : **Casablanca, Fès, Ouarzazate, Zagora, Marrakech, Errachidia, Guelmim et Nador.**

Domaine des barrages :

L'objectif de la politique des barrages est d'assurer à la fois l'approvisionnement en eau potable des populations dans les meilleures conditions, la protection contre les inondations, l'irrigation des terres agricoles équipées ainsi que la production de l'énergie électrohydraulique. Les projets de construction lancés dans ce cadre, entre **2011 et 2014**, concernent essentiellement les barrages suivants:

- ✚ Timkit à **Errachidia**, Ouljet Essoltane et Tidass à **Khémisset** ;
- ✚ Tiouine à **Ourazazate** et Sidi Abdellah à **Taroudant** ;
- ✚ Zrar à **Essaouira** ;
- ✚ Moulay Bouchta et Martil à **Tétouan**, dar Khrofa à **Larache** et Kharroub à **Tanger**.

II-2- Emergence de pôles économiques régionaux et de pôles urbains intégrés, attractifs et compétitifs :

Les pôles agricoles du Plan Maroc Vert :

Le secteur agricole a bénéficié d'efforts d'investissement considérables dans le cadre du Plan Maroc Vert. Les fonds mobilisés à cet effet, qu'ils soient publics ou privés, ont enregistré une augmentation de **71%** durant la période **2008-2014** en passant de **7,2 MMDH** à près de **12,3 MMDH**.

Ainsi, le taux de croissance du secteur agricole au titre de la période **2008-2013** a enregistré **9,3%** en moyen, contre seulement **4,3%** pour l'ensemble de l'économie nationale.

Le tableau ci-dessous illustre la répartition régionale au titre de la période **2011-2014**, des projets réalisés dans le cadre du pilier I du Plan Maroc Vert, visant le développement d'une agriculture à haute valeur ajoutée et à haute productivité tournée principalement vers l'exportation :

Chambres régionales	Principaux projets	Données financières et techniques des projets	Impact économique et social des projets
Région de l'Oriental	Pôle agricole de Berkane	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie : 102 ha dont 50 ha au titre de la 1^{ère} phase - Site du projet : commune rurale « Lemdagh » ; - Responsable de l'aménagement et du développement : société (MedZ). - Coût du projet : 361 MDH ; - Subvention de l'Etat des équipements externe du projet : 90 MDH dont 20 MDH du département de l'agriculture. 	Investissement : 1,25 MMDH ; Emploi : 8.000 emplois Renforcer la compétitivité des entreprises et le développement du secteur agroalimentaire
	Pôle de la qualité des produits alimentaires de Berkane	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie : 6,8 ha ; - Coût du projet : 158 MDH. 	Accompagner les acteurs en vue d'améliorer la productivité, la qualité et la valorisation des meilleurs produits agricoles au niveau de la région.

Tadla -Azilal	Pôle agricole de Tadla	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie : 208 ha dont 80 ha au titre de la première phase ; - Site du projet : commune rurale « Ouled Mbarek » ; - Responsable de l'aménagement et du développement : Société Sabino. 	Investissement : 3 MMDH ; Emploi : 15.000 emplois . Renforcer la compétitivité des entreprises et le développement du secteur agroalimentaire.
	Pôle de la qualité des produits alimentaires de Tadla	Superficie : 2,56 ha . Coût du projet : 70 MDH .	Accompagner les acteurs en vue d'améliorer la productivité, la qualité et la valorisation des meilleurs produits agricoles au niveau de la région.
Meknès - Tafilalt	Pôle agricole de Meknès	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie : 130 ha au titre de la 1^{ère} phase - Site du projet : commune rurale « Sidi Slimane Moul Al kifane » ; - Responsable de l'aménagement et du développement : société (MedZ). - Coût du projet : 559 MDH; - Subvention de l'Etat des équipements externe du projet : 97,5 MDH dont 33,6 MDH du département de l'agriculture. 	Investissement : 4 MMDH ; Emploi : 18.000 emplois . Renforcer la compétitivité des entreprises et le développement du secteur agroalimentaire
	Pôle de la qualité des produits alimentaires de Meknès	Superficie : 6,2 ha . Coût du projet : 138,8 MDH .	Accompagner les acteurs en vue d'améliorer la productivité, la qualité et la valorisation des meilleurs produits agricoles au niveau de la région.
	Centre logistique et commercial des produits locaux de Meknès	Superficie globale du centre : 7 300 m² ; Superficie globale des bâtiments : 2 200 m² ; Coût du projet : 26 MDH .	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder aux producteurs des infrastructures et des services convenables en vue de renforcer les flux de production, la valorisation et la conservation de la qualité des produits ; - Améliorer les canaux de commercialisation des produits locaux à travers le renforcement de la relation directe entre les producteurs et les acheteurs (pour limiter les intermédiaires).
Région de Taza- Al Hoceima- Taounate	Centre logistique et commercial des produits locaux d'Al Hoceima	Superficie globale du centre : 4545 m² ; Superficie globale des bâtiments : 1450 m² ; Coût du projet : 27 MDH .	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder aux producteurs des infrastructures et des services convenables en vue de renforcer les flux de production, la valorisation et la conservation de la qualité des produits ; - Améliorer les canaux de commercialisation des produits locaux à travers le renforcement de la relation directe entre les producteurs et les acheteurs (pour limiter les intermédiaires).

En ce qui concerne la répartition régionale, au titre de la période **2011-2014**, des projets de l'agriculture solidaire réalisés dans le cadre du pilier II, en vue d'améliorer le revenu des agriculteurs en situation difficile, et d'encourager les projets ayant une production intense des chaînes de production animale et végétale. Elle peut être présentée dans le tableau ci-après:

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2016

Région	Nombre des projets du pilier II	Superficie (ha)	Nombre des bénéficiaires	Investissements (en mille dirhams)			Création des postes budgétaires (journée du travail)	Valeur ajoutée (en mille dirhams)
				Etat	Bénéficiaires	Total		
Grand Casablanca	7	420	928	25 933	7 346	33 279	52 938	31 987
Chaouia-Ouardigha	20	12 000	173 727	231 503	174 869	406 372	479 404	305 495
Doukkala-Abda	15	49 350	23 276	570 103	7 450	577 553	1 670 940	308 538
Fès-Boulemane	27	18 302	11 423	264 171	48 477	312 647	658 262	264 620
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	9	6 900	4 404	144 166	3 468	147 634	234 236	106 114
Guelmim-Es Semara	11	28 293	10 110	198 250	307 932	506 182	277 712	123 063
Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra	15	0	1 241	183 014	129 608	312 622	72 650	59 089
Marrakech-Tensift-Al Haouz	37	31 830	73 741	845 786	125 794	971 579	922 673	385 748
Meknès-Tafilalet	30	14 234	21 493	165 048	276 653	441 702	1 250 922	615 905
L'Oriental	23	53 720	31 238	642 230	58 246	700 476	1 113 966	489 683
Oued ed Dahab-Lagouira	8	-	215 000	256 786	-	256 786	33 545	125 676
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	20	16 166	6 713	257 313	43 022	300 335	567 608	238 075
Souss-Massa-Drâa	39	112 681	71 538	1 000 283	448 998	1 449 281	1 943 864	804 604
Tadla-Azilal	24	49 937	51 778	1 287 556	265 231	1 552 786	1 595 242	989 015
Tanger-Tétouan	67	29 016	19 340	598 116	5 275	603 391	1 130 759	483 712
Taza-Al Hoceïma-Taounate	31	53 305	52 734	877 356	250 582	1 127 938	1 650 638	940 021
Total	383	476 154	768 684	7 547 611	1 896 164	9 443 775	13 655 359	6 271 345


Les pôles de compétitivité de la stratégie Halieutis :


La construction de **3 pôles de compétitivité** à **Agadir** (Haliopolis), au **Nord** et au **Sud** du Royaume, constitue l'un des projets phares de la stratégie « Halieutis » qui s'inscrit dans le cadre de l'axe stratégique dit « compétitivité », visant à relever la part du Maroc dans le marché mondial des produits de la mer de **3,3 % à 5,4 % à l'horizon 2020**, cela à travers le renforcement de la capacité compétitive des sociétés opérant dans la valorisation des produits de la mer par une enveloppe budgétaire de **9,3 MMDH**.

Par ailleurs, et dans le cadre du Plan National d'Aménagement du Littoral (PNAL), **43 Points de Débarquements Aménagés (PDA)** et **Villages Des Pêcheurs (VDP)** ont été construits à fin **2014**. En effet, la période **2011-2014** s'est marquée par la construction des **VDP** de Beddouzza à **El Jadida**, d'Al Koudia à Oued Ikem près de **Skhirat**, de Chmaala à **Al Hoceima**, de Dalia dans la Région de **Tanger-Tétouan** et du nouveau port de pêche à **Tanger** ; ainsi que la construction des **PDA** au niveau des ports d'El Jadida, d'Inouaren à **Al Hoceima**, de Chamlala à **Nador**, d'oued Laou à **Tétouan**, de Sidi Boufdaile et d'Aglou à **Tiznit**, de R'kount à **Sidi Ifni**, de Moulay Bouselham à **Kénitra**, de Douiria, et Imourrane et Tiguert à **Agadir**, de Saidia, et de Amsa et Takmout à **Tanger**.

Les Plateformes Industrielles Intégrées (P2I) du Plan d'Emergence :

Cinq plateformes Industrielles Intégrées (P2I) spécialisées en **offshoring** parmi six sont actuellement opérationnelles à Casablanca, Rabat, Fès, Tétouan et Oujda, et plus de 100 entreprises y sont déjà installées dont un panel de références internationales (CAP GEMINI, CGI, DELL, BNP PARIBAS, IBM, AXA, ATOS, ACCENTURE, WEBHELP,...), contre deux P2I dédiées au secteur de **l'automobile** ; à savoir :

 **Tanger Automotive City (TAC)**: assise sur une superficie de **260 ha**, dont **178 ha** en zone franche, cette P2I compte à terme attirer **8 MMDH** d'investissement et créer **30.000 emplois**. A noter que la première tranche de **55 ha** est achevée en **2013** ;

 **Kenitra Automotive City (KAC)** : cette P2I, qui à terme devrait générer un investissement de **12 MMDH** et **30.000 emplois**, est en cours de réalisation sur une superficie de **345 ha**, dont **190 ha** en zone franche. La livraison de la première tranche (**25,3 ha**) a eu lieu en mars 2012.

De même, il a été procédé à la mise en place d'une P2I dédiée au secteur de **l'aéronautique** « **Nouasser Aerospace City** » sur une superficie d'environ **126 ha**, et ce en deux tranches : la première porte sur une superficie brute totale d'environ **64 ha** et a été livrée en **2014**. La seconde, d'une superficie brute d'environ **62 ha**, sera lancée une fois la commercialisation de la première tranche atteigne un taux de **50%**.

Par conséquent et en termes de réalisations, il est important de signaler que le chiffre d'affaires du secteur de l'offshoring s'est élevé à **7,21 MMDH** en **2013** contre **4,15 MMDH** en **2008**, avec la création de **57.000 nouveaux** postes d'emploi en **2012** contre **27.400 postes** en **2008**. Pour le secteur de l'automobile, le chiffre d'affaires à l'export réalisé a connu une nette évolution au cours des dernières années, il est passé de **31,6 MMDH** en **2013** à **40,2 MMDH** en **2014**. A noter que cette performance est due principalement à l'accélération du rythme de production de l'usine Renault Tanger

Méditerranée qui a atteint plus de **200.000 véhicules** à fin **2013**. En ce qui concerne le secteur de l'aéronautique, le chiffre d'affaires à l'export réalisé a connu une hausse d'environ **3,2%** en **2014** par rapport à l'année **2013**. Il est ainsi passé de **7,2 MMDH** en **2013** à **7,4 MMDH** en **2014**. Cette progression est due principalement au démarrage des exportations de l'usine provisoire de Bombardier Maroc, à partir de **mai 2013**, avant l'inauguration officielle de l'usine en **2014**.

Tout cela a permis de mieux positionner le Maroc en tant que destination industrielle compétitive et crédible, et marquer ainsi l'émergence de nouveau secteur industriel.


Huit grandes zones touristiques selon la Vision 2020 du tourisme :

Cette stratégie qui vise à rendre le Maroc parmi les **20 premières destinations** dans le monde, a réparti le Royaume en **8 grandes zones** touristiques ; à savoir :

-  **Cap Nord** dont l'offre s'articule autour du tourisme culturel et balnéaire ;
-  **Maroc Méditerranée** avec une offre touristique répartie autour des sites de **Saïdia**, Marchica à **Nador** et Cala Iris à **Al Hoceïma** ;
-  **Centre Atlantique** comprennent les destinations de **Casablanca**, de **Rabat** et d'**El Jadida**, basé sur une offre s'articulant autour du tourisme d'affaires et de plaisance ;
-  **Maroc Centre**, une zone construite sur la base du principe de complémentarité entre les sites de **Meknès**, **Fès** et **Ifrane** ;
-  **Marrakech Atlantique** qui couvre les sites de **Marrakech**, de **Toubkal** et d'**Essaouira** ;
-  **Atlas Vallées** basé sur le pôle d'**Ouarzazate** connu par la diversité de ses reliefs du grand atlas, de ses vallées et ses oasis, et dont l'offre s'articule autour de l'écotourisme et le développement durable ;
-  **Grand Sud Atlantique**, un territoire orienté sport et nature s'articulant autour du site exceptionnel de **Dakhla** ;
-  **Souss Sahara Atlantique** s'étalant sur une zone touristique allant d'**Agadir** à **Laayoune** en couvrant **Guelmim**.

Les nouveaux pôles urbains intégrés : un levier pour un développement régional durable

Des programmes de développement urbain intégré ont été lancés dans les villes de Tanger, Rabat, Marrakech, Salé, Tétouan, Casablanca, Kénitra et Al-Hoceïma. Ces programmes de grande envergure ont pour objectif d'insuffler à ces métropoles une nouvelle dynamique socioéconomique et environnementale. Il s'agit en effet de :

-  **Programme de développement intégré et équilibré du Grand Tanger (2013-2017)** d'un coût avoisinant les **7,6 MMDH**. Il prend en considération les éléments fondamentaux qui structurent une métropole tournée vers l'avenir à savoir, l'environnement urbain pour améliorer la qualité

de vie, l'environnement social pour valoriser le potentiel humain, l'environnement économique pour optimiser les atouts de la ville et les savoir-faire, l'environnement culturel pour ancrer l'identité et les valeurs d'ouverture de la ville tout en valorisant son patrimoine ;

- ✚ **Programme intégré de développement de la ville de Rabat (2014-2018) «Rabat Ville Lumière, Capitale Culturelle du Marocaine»** dont le coût total est estimé à **9,42 MMDH**. Ce programme s'articule autour de sept principaux axes ; à savoir : la valorisation du patrimoine culturel et civilisationnel de la ville, la préservation des espaces verts et de l'environnement, l'amélioration de l'accès aux services et équipements sociaux de proximité et le renforcement de la gouvernance, la requalification du tissu urbain, la consolidation et la modernisation des équipements de transport, la dynamisation des activités économiques et le renforcement des infrastructures routières ;
- ✚ **Programme de développement et du renouveau de la ville de Marrakech (2014-2017)** dont le coût total est estimé à **5,92 MMDH**, et qui s'articule autour de cinq principaux axes, à savoir : la valorisation du patrimoine culturel, l'amélioration de la mobilité urbaine, l'intégration urbaine, la promotion de la bonne gouvernance et la préservation de l'environnement ;
- ✚ **Programme de mise à niveau urbaine intégrée de la ville de Salé (2014- 2016)** dont le coût total est estimé à **1,04 MMDH**, et qui s'articule autour de quatre principaux axes, à savoir : la préservation de la culture et du patrimoine de la ville, le renforcement des infrastructures de base, le développement du secteur touristique et de l'artisanat et la lutte contre l'habitat insalubre ;
- ✚ **Programme de réaménagement de l'espace urbain et économique de la ville de Tétouan (2014-2018)** avec un coût total estimé à **4,5 MMDH**, et qui porte sur la réalisation des actions de développement urbain, environnemental, économique et de sécurité de la ville ;
- ✚ **Programme de développement de la métropole de Casablanca (2015-2020)** dont le coût global s'élève à **33,595 MMDH**, et ayant pour objectif de valoriser les atouts de la Région, d'accompagner son développement économique, social et environnemental et d'en faire un hub financier international lui permettant de rejoindre les grandes métropoles internationales ;
- ✚ **Plan stratégique de développement intégré et durable de la province de Kénitra (2015-2020)**, doté d'une enveloppe budgétaire de près de **8,4 MMDH**. Basé sur une approche novatrice en termes de transversalité, d'intégration et de cohérence des interventions publiques, ce plan structurant ambitionne d'accompagner le développement urbain et démographique de la province, consolider son positionnement économique, améliorer le cadre de vie de ses habitants et préserver son environnement. Ce plan vise également la valorisation des réalisations accomplies dans la province, l'accompagnement de la politique de régionalisation avancée, la mise à niveau du monde rural, l'amélioration des infrastructures socio-culturelles et sportives de la province, le renforcement de l'armature viaire, la promotion des indicateurs de développement humain et le développement de l'attractivité touristique des stations balnéaires, Mehdiya et Moulay Bouselham ;

- ✚ **Programme de développement spatial de la province d'Al-Hoceima (2015-2019)**, baptisé "**Al-Hoceima, Manarat Al Moutawassit**" (Al Hoceima, ville phare de la Méditerranée), dont le coût total est estimé à **6, 515 MMDH**. Basé sur une approche novatrice en termes de transversalité, d'intégration et de cohérence des interventions publiques et ambitieuse d'accompagner le développement urbain et démographique de la province, consolider son positionnement économique, améliorer le cadre de vie de ses habitants et préserver son environnement. Ce plan de développement s'articule également autour de cinq principaux axes, à savoir la mise à niveau territoriale, la promotion de l'environnement social, la protection de l'environnement et la gestion des risques, le renforcement des infrastructures et la mise à niveau du domaine religieux.

II-3- Résorption du déficit en infrastructures de base à travers l'appui au développement rural, des zones de montagne et des régions éloignées et enclavées :

La réhabilitation du monde rural et des zones de montagne a pour objectif de réduire les inégalités liées à l'éloignement des centres urbains les plus dynamiques, notamment en termes d'accès aux infrastructures et aux services de base, tels que les routes, l'eau potable, l'électricité, l'éducation, la santé....,

L'intensification des efforts pour le développement de ces zones et le renforcement du ciblage de leur population nécessiteuse, répondra à l'objectif d'une meilleure répartition des fruits de la croissance, favorisant ainsi la mobilité, la productivité et l'intégration dans la dynamique de développement du pays.

Dans ce cadre, les efforts déployés par le Gouvernement consistent à l'élaboration des politiques publiques intégrées en matière de lutte contre la vulnérabilité et le désenclavement, selon une approche spatiale participative et contractuelle se caractérisant par :


- ▣ **La mise à niveau des collectivités les plus reculées** à travers l'amélioration de l'accès aux services sociaux de bases (santé, éducation, services des urgences et des premiers secours), services publics, services de proximité (services administratifs, de la poste et de télécommunications et services bancaires) et services de raccordement à l'eau potable, à l'électricité, à l'assainissement et aux infrastructures routières et de transport (réseau routier et moyens de transport public) ;
- ▣ **La création d'une dynamique économique durable** selon trois orientations essentielles : une orientation agricole se manifestant par des projets agricoles à caractère solidaire en vue d'assurer la pérennité des unités de production ; une orientation axée sur le tourisme et l'artisanat et une orientation visant le volet industriel et les services.

A cet égard, le Gouvernement a mis en place plusieurs programmes visant à réduire le déficit social et en infrastructures dont souffrent ces zones, et a mobilisé des moyens financiers importants via des supports budgétaires divers ; à savoir :


- ▣ **L'Initiative Nationale pour le Développement Humain** avec des programmes de soutien aux activités génératrices de revenus, de développement des capacités locales, d'amélioration des conditions d'accès aux services et infrastructures de base et d'aide aux personnes en grande


vulnérabilité, financés dans le cadre du fonds de soutien à l'INDH créé à cet effet, et bénéficiant de ressources provenant principalement du budget général et des budgets des collectivités territoriales.


A noter que les programmes qui concernent directement le monde rural dans le cadre de l'INDH sont le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural, et le programme de mise à niveau territoriale. Ce dernier programme a permis, avec l'engagement de plus de **4,3 MMDH** depuis son lancement en **2011** et jusqu'à fin **2014**, la construction de **1 071,27 km** de routes et pistes et l'électrification de **2.248 douars**, et l'adduction en eau potable de **121 douars et 400 points d'eau**, la construction de **1 896 logements** pour les enseignants de l'éducation nationale et **90 logements** pour le personnel médical, l'ouverture de **39 centres de santé** et l'acquisition de **44 ambulances**.

 **L'approche intégrée du développement rural et des zones de montagnes**, dont les crédits alloués sont passés de **500 MDH** au titre de l'année **2011** à **1,3 MMDH** au titre de l'année **2015**. Au niveau du pilotage des actions programmées, il a été procédé à la création de la Commission Interministérielle Permanente de Développement de l'Espace Rural et des Zones Montagneuses (**CIPDERZM**), et de La Direction de Développement de l'Espace Rural et les Zones de Montagne (**DDERZM**) au niveau du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime.

 Les programmes sociaux visant l'équipement des territoires ruraux ; à savoir :

 Le programme d'électrification rurale global (**PERG**) : depuis son lancement en **1995**, ce programme a permis à près de **12,4 millions** d'habitants d'accéder aux services de l'électricité, portant ainsi le taux d'électrification rurale de **18% à 99,09%**, et ce pour un investissement global de **22,3 MMDH**. En effet, l'électrification rurale a concerné à fin **juillet 2015** environ **38.893 villages** en réseaux interconnectés, et **51.559 foyers** dans **3.663 villages** en kits photovoltaïques.

 Le programme d'accès à l'eau potable en milieu rural (**PAGER**) qui a pour objectif la desserte en eau potable pour **31.000** localités abritant 11 millions d'habitants. Ce programme, dont le coût est estimé à près de **10 MMDH**, a permis la réalisation d'un taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de **94%** à fin **2015**.

 Le programme national des routes rurales (**PNRR1** et **PNRR2**) : Depuis son lancement, ce programme a permis de réaliser **14.435 km** de routes rurales avec un coût global de **14.344 MDH**, soit **93%** du linéaire global du programme. Cela a permis de porter le taux d'accessibilité de la population rurale à **78%** à fin **2015**, contre **54%** enregistré en **2005**.

 **Un nouveau programme d'action de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural, pour la période 2016-2022 :**

Hormis les efforts considérables fournis par l'Etat ces dernières années en vue de promouvoir le développement dans les zones rurales, ces dernières demeurent encore marquées par la précarité et la pauvreté ; une pauvreté accentuée par le déficit en matière d'infrastructures et de services sociaux de base. En atteste les résultats de l'enquête sur le terrain menée par le ministère de l'Intérieur, énoncés par **Sa Majesté le Roi** dans le **discours du Trône**, à l'occasion du 16ème anniversaire de son

accession au trône. Il s'agit au total de **20 800 projets** identifiés, couvrant **24 290 douars** pour une enveloppe de **50 MMDH** d'investissement. C'est ainsi que, Sa Majesté le Roi a invité le Gouvernement à établir un plan d'action intégré, selon un échéancier précis pour la réalisation des projets programmés.

En application des Hautes instructions Royales, le Gouvernement a mis en place un programme d'action pour la période **2016-2022**, s'appuyant sur deux grandes composantes ; à savoir :

- ✚ **Les infrastructures et équipements sociaux de base (50 MMDH)** : il s'agit de **20 800 projets** déclinés par secteurs avec un ciblage et un budget bien définis. Ces secteurs portent essentiellement sur des activités d'aménagement et de construction des routes et des pistes rurales, des projets d'extension du réseau de l'eau potable, d'électrification rurale décentralisée et d'infrastructures de santé et d'éducation.

S'agissant des routes, le programme ambitionne l'aménagement et la construction de **22 780 km** et la réhabilitation de **9600 km** de routes et de pistes rurales, ainsi que la création de **276 ouvrages d'art**, et ce pour une enveloppe budgétaire globale de **36 MMDH** ciblant **3.4 millions** bénéficiaires.

Aussi, ce programme compte **728 projets** d'extension et de réhabilitation du réseau d'eau potable, **244 projets** de branchements individuels et **9511 points d'eau**, pour un coût estimé à **5.5 MMDH** au profit de **1.4 millions** de bénéficiaires.

Les **17 758 douars** présentant des déficits dans le domaine de la santé bénéficieront de multiples projets pour un budget de **1.4 MMDH**. Ainsi, **6 millions** bénéficiaires profiteront entre autre de **523 dispensaires**, **424 logements** pour le personnel médical rural, **176 maisons d'accouchement** et **396 unités médicales** mobiles.

De plus et pour résorber le déficit en matière d'éducation, le programme vise l'extension de l'offre éducative par l'ouverture de **114 garderies**, **90 écoles**, **33 collèges**, **29 lycées** et **81 dar taliba/dar talib**. Sont aussi programmés **803 logements** de fonction et **554 moyens** de transport scolaire, avec un coût global de **5.1 MMDH** au profit de **1.5 millions** bénéficiaires dans **7016 douars**.

Les besoins en électrification de **1504** douars seront couverts par **632** projets de branchement individuel, **123** projets d'électrification rurale décentralisée et **103** projets d'éclairage public, pour un coût de **1.93 MMDH**.

- ✚ **Les activités d'accompagnement (5,8 MMDH)** concernant un ensemble de projets répartis comme suit :

- ✚ activités génératrices de revenus (AGR) qui couvrent principalement 1606 projets dans le domaine agricole au profit de **1 323 346** bénéficiaires, **271** projets en artisanat au profit de **111 791** bénéficiaires, et d'autres projets dans le commerce et les petits métiers (**189**), le tourisme (**164**), la pêche et le commerce de poissons (**39**) et la formation professionnelle (**40**). Ces activités nécessiteront une enveloppe budgétaire de **2.3 MMDH** ;

- ✱ activités socioculturelles et sportives (**ASCS**) qui bénéficieront d'un budget de **2.62 MMDH**, dédié particulièrement pour la réalisation des projets dans les domaines du sport et de la jeunesse (**1604**), de la culture et du culte (**414**) et des centres polyvalents (**679**) ;
- ✱ activités de lutte contre la précarité, avec un budget de **860 MDH** qui sera mobilisé au profit de projets touchant les centres de protection sociale (**244**), les centres pour personnes à besoins spécifiques (**107**) et les centres pour les femmes en situation précaire (**136**).

Enfin, il est à préciser que les critères ayant servi à la répartition régionale du budget du programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural sont : le taux de population rurale enclavée ; le taux de population rurale pauvre ou en situation de précarité ; le nombre moyen des équipements socio-économiques et la longueur moyenne des routes classées pour chaque **1000 km²** et chaque **1000 habitants**.

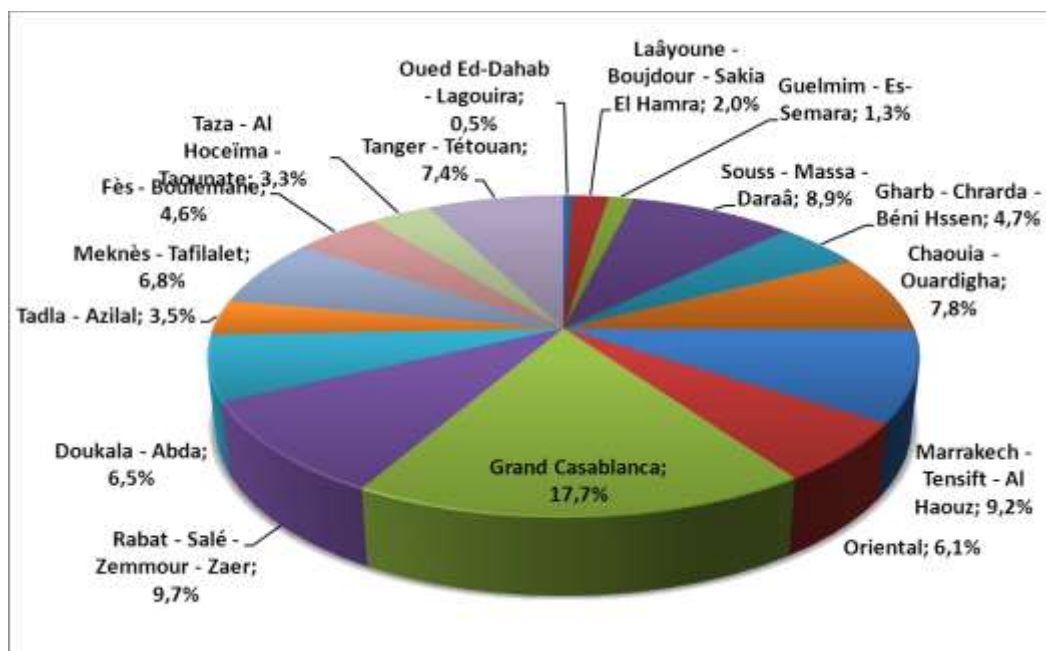
Selon ces critères, la Région de Fès-Meknès comptabilise le grand besoin en financement avec **7.91 MMDH**, au titre duquel seulement les routes représentent un besoin de **5.44 MMDH** (comme c'est le cas d'ailleurs pour l'ensemble des régions), suivi par la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima avec un besoin estimé à **7.64 MMDH**, la Région de Marrakech– Safi (**6.62 MMDH**), la Région de l'oriental (**5.52 MMDH**), la Région de Béni Mellal-Khénifra (**4.97 MMDH**), la Région de Sous-Massa (**4.89 MMDH**), la Région de Drâa-Tafilalet (**4.12 MMDH**), la Région du Casablanca-Settat (**3.34 MMDH**), la Région de Rabat-Salé-Kénitra (**2.38 MMDH**), la Région de Guelmim–Oued Noun (**1.29 MMDH**), la Région d'Eddakhla-Oued Eddahab (**720 MDH**) et la Région de Lâayoune-Sakia El Hamra (**501 MDH**).

III- IMPACTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU NIVEAU DES REGIONS

La contribution de l'Etat, par une répartition de plus en plus équitable de l'investissement, à l'effort de développement des régions a permis d'enclencher le rattrapage des régions à faible contribution au PIB, quoique, l'emprise de certaines régions sur la majorité du PIB reste intacte.

III-1- Au niveau économique :

Le graphique ci-dessous représente la structure moyenne du PIB par région au titre de la période **2011-2013** :



La contribution de quatre régions, parmi les 16 régions du Royaume (selon l'ancien découpage régional), est prépondérante dans la création de la richesse nationale. Cette contribution est passée d'un taux de **47,4%** du PIB national durant la période **2001-2003**, pour atteindre **45,5%** au titre de la période **2011-2013**. Il s'agit des Régions du Grand Casablanca (17,7%), de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (9,7%), de Marrakech-Tensift-Al Haouz (9,2%) et de Souss-Massa-Daraâ (8,9%).

En contrepartie, les autres régions ont connu des taux de croissance plus élevés que la moyenne nationale (**6,2%**) durant la période **2001-2013**, notamment, les régions de Laâyoune-Boujdour- Sakia El Hamra (10,6%), Chaouia-Ouardigha (8,3%), Meknès-Tafilalet (6,7%) et Fès-Boulemane (6,3%).

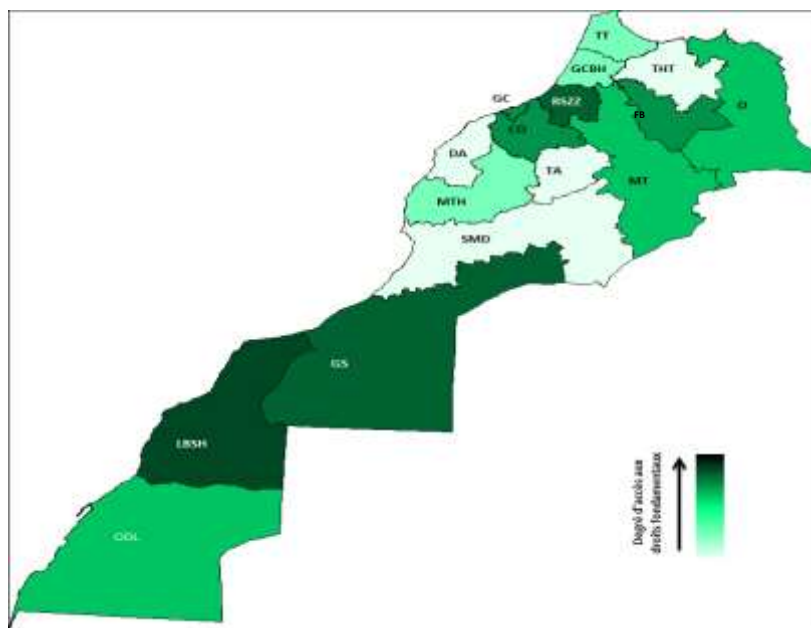
D'un autre côté, le PIB par habitant est en nette amélioration pour toutes les régions pendant la période considérée, quoique avec des rythmes différenciés. Ainsi, six Régions sur 16 ont un PIB/habitant qui dépasse le niveau national. Il s'agit en effet de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra (**32.148 DH par habitant**), du Grand Casablanca (**31.082 DH par habitant**), de Chaouia-Ouardigha (**26.054 DH par habitant**), de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (**22.357 DH par habitant**), de Oued Ed-Dahab-Lagouira (**21.958 DH par habitant**) et de Doukkala-Abda (**20.446 DH par habitant**).

III-2- Au niveau social:

En plus de l'impact économique, l'effort de l'investissement public contribue à l'amélioration de l'accès des régions aux droits fondamentaux qui connaissent, certes, des disparités pouvant être synthétisées à travers un indice composite de l'accès aux droits fondamentaux (IADF)¹. Cet indicateur mériterait une attention particulière en tant que moyen potentiel d'arbitrage des décisions d'investissement et de mise en cohérence des différentes politiques publiques.

¹ L'IADF est obtenu en tant que moyenne pondérée des scores des différents chapitres. Ces derniers sont calculés en tant que moyenne arithmétique des scores des droits fondamentaux qui, eux même, sont calculés en tant que moyenne arithmétique simple des scores des indicateurs (attribué, sur une échelle de 0 à 10, pour une région selon sa performance) qui le composent.

Le graphique suivant présente, selon cet indice, le degré d'accès des régions marocaines aux droits fondamentaux au titre de l'année **2013** :



Au titre de l'année **2013**, sept régions ont un accès aux droits fondamentaux plus important que la moyenne nationale, et ce grâce à l'amélioration de l'accès aux services essentiels (enseignement, santé et habitat) et aux services de bien-être social. Il s'agit en fait de la Région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra suivi des Régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, Guelmim-Es-Semara, Fès-Boulemane, Chaouia-Ouardigha, Grand Casablanca et l'Oriental.

Certaines régions ont connu une évolution positive durant la période **1998-2013**, comme c'est le cas d'ailleurs pour les Régions de Guelmim-Es-Semara et de l'oriental qui ont réalisé la meilleure performance : elles ont vu améliorer leurs positions respectivement, de la huitième à la troisième place et de la onzième à la septième place.

Plus particulièrement, et en ce qui concerne les régions du sud du Royaume, il est à noter que le modèle économique prévalant pour le développement régional dans ces provinces, est fortement axé sur l'interaction positive entre les réalisations au niveau social et celles au niveau économique, ce qui a permis une meilleure inclusion sociale dans ces régions. En atteste le meilleur taux de pauvreté de **6,5%** enregistré, et la baisse la plus intense des inégalités sociales réalisée.

En effet, les **provinces du sud** ont réalisé les meilleurs résultats au niveau national en termes de réalisations sociales, notamment en ce qui concerne :

l'encadrement et l'équipement dans l'enseignement primaire public :

- ✚ Meilleur taux brut d'achèvement du primaire pour Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra (**132%**) ;
- ✚ Meilleur taux de réussite au baccalauréat à Oued Ed-Dahab-Lagouira et à Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra (**64%**) ;
- ✚ Plus bas taux d'analphabétisme pour Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra (**12,8%**) et Oued Ed-Dahab-Lagouira (**12,5%**).

- **les services de santé et de logement** : ils ont enregistré les dépenses les plus élevées en termes de contributions des collectivités territoriales (en plus de celles de l'Etat), atteignant **1989 DH par habitant** pour Oued Ed-Dahab-Lagouira, **1585 DH/Hab** pour Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra et **1502 DH/Hab** pour Guelmim-Es-Semara.

Par conséquent, ces provinces ont réalisé des améliorations notables en ce qui concerne leur attractivité économique, reflétée notamment par :

- + les meilleurs taux de création d'établissements industriels sur la période **1998-2012**, pour Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra (**15,4%**), Oued Ed-Dahab-Lagouira (**8,9%**) et de Guelmim-Es-Semara (**6,1%**) ;
- + la plus soutenue croissance du PIB au niveau national : elle se chiffre respectivement à **11,6%** et **11,3%** pour les Régions de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra et Oued Ed-Dahab-Lagouira ;
- + la meilleure performance au niveau national avec un taux de croissance annuel moyen estimé à **+3,3%**.

IV- DES REFORMES STRUCTURELLES ET INSTITUTIONNELLES POUR UNE GESTION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EFFICACE ET EQUILIBREE

En termes de perspectives, l'effort du Gouvernement sera consenti pour la poursuite de la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée, conformément aux dispositions de la Constitution et des nouvelles lois organiques des régions et des collectivités territoriales, et ce à travers les actions ci-après :

- Attribuer la place de leader à la Région par rapport aux autres collectivités territoriales s'exprimant notamment en termes de l'ampleur des attributions de développement conférées à la Région et l'importance des moyens financiers consacrées à cet effet ;
- Instaurer les mécanismes et les outils contractuels entre l'Etat et la Région en vue de lui permettre d'exercer les attributions conjointes ou transférées ;
- Assurer l'affectation de nouvelles ressources de financement aux régions. Dans ce cadre, il sera procédé au titre du **PLF 2016** à la création de deux fonds : le Fonds de Solidarité Régionale et le Fonds de Mise à Niveau Social. De même, et conformément aux dispositions de l'**article 188** de la loi organique de la région, un montant de **2 MMDH** sera affecté aux régions au titre du **PLF 2016**, à travers le transfert d'un taux de **2%** du résultat de l'Impôt sur les Sociétés (**IS**) et de l'Impôt sur le Revenu (**IR**), et d'un taux de **20%** du résultat de la taxe sur les contrats d'assurance. Cela sans compter les dotations financières du budget général en faveurs des régions estimées à **2 MMDH**, c'est-à-dire un montant global de **4 MMDH** en vue de permettre aux régions d'exercer convenablement leurs attributions.

- Veiller à la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi organique relative à la loi des finances, en ce qui concerne l'élaboration des budgets sectoriels axés sur des programmes répartis selon les régions, et articulés autour des indicateurs de performance fixés a priori ;
- Instaurer une culture de réédition des comptes à travers l'élaboration, au niveau de chaque secteur, des projets annuels de performance accompagnant les lois de finances, ainsi que le rapport annuel sur la performance accompagnant la loi de règlement.

V- REPARTITION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PROGRAMMÉS AU TITRE DE L'ANNEE 2016

Il est à signaler que pour l'année **2016**, l'effort d'investissement global du secteur public s'élèvera à **189 MMDH**, avec :

- **67,5 MMDH** pour le Budget Général de l'Etat, les Comptes Spéciaux du Trésor et les SEGMA, tout en neutralisant les transferts du Budget Général vers les Etablissements et Entreprises Publics, les CST et les SEGMA ;
- **108 MMDH** pour les Etablissements et Entreprises Publics;
- **13,5 MMDH** pour les Collectivités Territoriales.

Par ailleurs, les principaux projets d'investissement public programmés au niveau régional, au titre de l'année **2016**, se présentent comme suit :

- L'achèvement des travaux de construction de l'autoroute **El Jadida-Safi** ;
- L'extension du Tramway de **Rabat** et la création d'une ligne BHNS (Bus Haut Niveau de Service) dans la ville d'**Agadir** ;
- Le lancement des travaux de construction du nouveau complexe portuaire **Kénitra Atlantic** ;
- Le démarrage des travaux de réalisation du nouveau complexe portuaire **Nador West-Med**;
- Le démarrage effectif des travaux de construction de deux grands barrages : Agdez dans la province de **Zagora** et Toudgha dans la province de **Tinghir**. En plus du lancement d'un nouveau barrage « Lghiss » à la province d'**Al-Hoceima**.
- Le lancement de **85** nouveaux projets, dans le cadre de la poursuite de la politique volontariste de développement solidaire et inclusif au titre du Plan Maroc Vert, dont **55** projets se rapportant aux filières végétales et **30** projets touchant les filières animales.
- Le développement de projets touristiques d'envergure : Wessal **Casa Port** et Wessal **Bouregreg**.







La liste détaillée des projets d'investissement programmés au niveau régional, au titre du **projet de la loi de finances 2016**, sont présentés dans **l'annexe n°1** pour le Budget Général, et **l'annexe n°2** pour les Etablissements et Entreprises Publics.

VI- ANNEXES




VI-1 Grands projets d'investissement régional au titre du projet de la Loi de Finances 2016 - Budget Général - :

1. Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima


 **Artisanat et Economie Sociale et Solidaire :**

-  Plans de développement régionaux de l'Economie Sociale et Solidaire : **2,4 MDH** ;
-  Création d'un complexe Intégré d'Artisanat à Tétouan : **5 MDH** ;
-  Création d'un Complexe Intégré d'Artisanat à Tanger : **2,5 MDH** ;
-  Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique et d'hygiène et sécurité : **1,5 MDH** ;
-  Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque Etoffe Ouazzane, de la marque Poterie Oued Laou et de la marque Maroquinerie de Taghzout : **400 KDH**
-  Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label National : **300 KDH**.



 **Industrie :**

-  Construction des parcs industriels intégrés locatifs: **26,2MDH** ;
-  Réhabilitation de zones industrielles : **2 ,5MDH** ;
-  Création des zones d'activité économiques : **5 MDH**.

 **Tourisme :**

-  Création d'un Centre d'Excellence à l'Institut de Technologie Hôtelière et Touristique de Tanger et au Centre de Qualification Professionnelle Hôtelière et Touristique d'Assilah, et repositionnement de l'Institut Supérieur International de Tourisme de Tanger : **5,35 MDH**.

 **Equipement et transports :**

-  **Programme des aménagements de sécurité routière** : Route nationale n°2 entre Chefchaouen et Tetouan (600 MDH) ;
-  **Programme de mise à niveau territoriale** : Route reliant Hedaqa et Tayda (22 MDH) dans la province de Chefchaouen ;

✚ **Programme de maintenance routière** : Maintenance des routes et des ouvrages d'art (178 MDH) ;

✚ **Programme des voix expressives** : 150 MDH ;

✚ **Infrastructures ferroviaires** : poursuite des travaux du projet TGV ;

✚ **Infrastructures portuaires** : poursuite des travaux d'extension du port de Jebha (52 MDH)

🏠 **Eau :**

✚ Construction des barrages Al Ghiss, Kherroub, Martil, Moulay Boucheta et Dar Khrofa ainsi que la protection contre les inondations avec un montant de **485 MDH**.

🏠 **Pêche maritime :**

✚ Construction d'une sous-délégation de pêche maritime à Assilah et réalisation des travaux d'aménagement et d'équipement des délégations de pêche maritime à Tanger, Mdieq, Larache, Jebha et Al Hoceima : **6,6 MDH** ;

✚ Réalisation d'un point de débarquement aménagé à Amsa : **10,7 MDH** ;

✚ Equipement du centre de qualification professionnel maritime à Tanger : **570 KDH** .

🏠 **Agriculture :**

✚ Amélioration du service de l'eau : **60,30 MDH** ;

✚ Programme nationale d'économie d'eau d'irrigation : **80,92 MDH** ;

✚ Projet d'extension de l'irrigation à l'arrondissement de Dar Akouba : **2,687 MDH** ;

✚ Projet d'extension de l'irrigation dans la région Asjen : **24,894 MDH** ;

✚ Projet d'extension de l'irrigation à l'arrondissement de Dar Khroufa : **316,61 MDH** ;

✚ Projet d'extension dans la région Mhijrat Ajrass avec la réalisation du barrage Oued Martil : **38,996 MDH** ;

✚ Projets de l'agriculture solidaire : **129,977 MDH** ;




✚ Opération de la petite et la moyenne irrigation : **9,70 MDH**.

🏠 **Enseignement supérieur :**

✚ Equipement de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Tanger : **70 MDH** ;

✚ Poursuite de la construction de l'Institut Méditerranéen de Logistique et des Transports à Tanger : **10 MDH**.




Formation professionnelle :

-  Institut de Formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique de Tanger : **26 MDH** ;
-  Institut Spécialisé aux métiers de la logistique, du transport et de la sécurité routière de Tanger : **3 MDH** ;
-  Internat de l'Institut de Formation aux métiers de l'industrie automobile de Tanger : **7 MDH**.



Urbanisme :

-  Programme pour le développement intégré des centres ruraux émergents (CREM) : **328MDH**.



Justice et libertés :

-  Construction du tribunal de première instance et de la division de Justice de la famille à Tanger : **90 MDH** ;
-  Construction du tribunal de première instance à Tétouan : **66,51 MDH** ;
-  Construction de la division de Justice de la famille à Ouazzane : **11,7 MDH** ;

Administration pénitentiaire :

-  Construction d'un établissement pénitentiaire à Al Hoceima : **25 MDH** ;
-  Construction d'un logement administratif à Al Hoceima : **20 MDH** ;

Eaux et forêts et lutte contre la désertification:

-  Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 4.357 ha avec un montant d'environ **30,5 MDH**, les travaux d'amélioration sylvopastorale de 560 ha avec un montant de **2,52 MDH**, la compensation pour mise en défens de 300 ha avec un coût global de **75 KDH**, les études d'aménagement de 20.556 ha de forêts avec un coût d'environ **1,03 MDH**, la production de 3.648.435 plants forestiers avec un coût total de **7,3 MDH** et l'aménagement de forêts urbaines et périurbaines avec un montant global de **6,7 MDH** ;
-  Protection et sécurisation du domaine forestier à travers les études techniques et la délimitation forestière de 9.426 ha avec un montant de **565,56 KDH**, et les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 139 km de chemins forestiers avec un coût global de **13,84 MDH** ;
-  Lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de **1,68 MDH**, les projets de chasse et pisciculture d'un montant de **2,09 MDH**, la correction de 54.130m³ de ravins avec un montant d'environ **16,66 MDH** et la lutte contre les incendies avec un coût global de **16,53 MDH** ;

- + Des mesures d'accompagnement socio-économique : distribution de plants fruitiers (**953,75 KDH**) et des ruchers (**1,2 MDH**), création des points d'eau avec un coût de **300 KDH**, distribution des fours améliorés avec un coût de **100 KDH** et travaux d'ouverture de 116 km de pistes dans les zones rurales et de montagnes avec un montant global de **11,5 MDH**.

 **Habous et Affaires Islamiques :**

- + Reconstruction et réhabilitation de mosquées : **20 MDH** ;
- + Construction de six mosquées : **50 MDH** ;
- + Restauration de deux mosquées : **12 MDH** ;
- + Equipement de mosquées : **6,8 MDH** ;
- + Gestion de la maintenance des mosquées : **5 MDH** ;
- + Mise à niveau environnementale pour 14 mosquées : **1 MDH**.

 **Education Nationale :**

- + Création de **5** écoles communautaires, **2** collèges et **1** lycée avec internat et **2** lycées dans le cadre du programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural, avec un montant de **123 MDH** ;
- + Création de **7** établissements dans le cadre de conventions avec un montant de **84 MDH** ;
- + Remplacement de **141** salles préfabriquées avec une enveloppe budgétaire de **28,22 MDH** ;
- + Achèvement de **50** projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe budgétaire de **228,206 MDH**.

2. Région de l'Oriental

 **Artisanat et Economie Sociale et Solidaire :**

- + Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour la promotion des produits de l'ESS dans la région de l'Oriental : **550 KDH** ;
- + Création de dar saniaa à Debdou : **200 KDH** ;
- + Reconstruction du centre d'artisanat à Jerada : **1,6 MDH** ;
- + Création d'un village d'Artisanat à Guersif : **1,61 MDH** ;
- + Aménagement du village d'artisans d'Oujda : **5 MDH** ;

✚ Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique et d'hygiène et sécurité : **1,3 MDH** ;

✚ Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label National : **242.86 KDH**.

 **Industrie :**

✚ Construction des parcs industriels intégrés locatifs: **5 MDH** ;

✚ Réhabilitation de zones industrielles : **2,5 MDH** ;

✚ Création de zones d'activité économiques : **5 MDH**.

 **Tourisme :**

✚ Création d'un Centre d'Excellence à l'Institut de Technologie Hôtelière et Touristique à Saidia : **5,35 MDH** ;

 **Equipement et transports :**

✚ Programme de réparation des dégâts liés aux inondations à Driouech (**5 MDH**) ;

✚ **Programme de mise à niveau territoriale** : la route menant de la route provinciale n°2032 et reliant la collectivité de Saka au centre Ain Ezzahra (**15 MDH**), Laâtouten (**4,5 MDH**), la route reliant Tarmaksine et Beni Melloul (**11,25 MDH**) et la route reliant Troukout2, la route régionale n°610 et Imazane (**7,5 MDH**) dans la province de Driouech ;

✚ **Programme de maintenance routière** : Maintenance des routes et des ouvrages d'art (**208 MDH**) ;

✚ **Programme des voix expressives** : **590 MDH** ;

✚ **Infrastructures ferroviaires** : achèvement du projet de la mise à niveau de la ligne ferroviaire Fès-Oujda ;




✚ **Infrastructure portuaire** : Lancement des travaux de construction du port Nador West-Med : **10 MMDH** ;

✚ **Infrastructures aéroportuaires** : achèvement des travaux d'extension du terminal actuel de l'aéroport de Nador pour atteindre une capacité d'accueil de 2 millions de voyageurs.





 **Eau :**

✚ Construction du barrage Targa Ou Madi et protection contre les inondations avec un montant de **174 MDH**.

Pêche maritime :

-  Réalisation des travaux d'aménagement et d'équipement de la délégation de la pêche maritime à Nador : **600 KDH** ;
-  Réalisation d'un point de débarquement aménagé à Chemlala : **10 MDH** ;
-  Equipement du centre de qualification professionnel maritime à Nador : **400 KDH**.




Agriculture :

-  Amélioration du service de l'eau : **36,25 MDH** ;
-  Projet d'extension de l'irrigation à l'arrondissement de Taferta : **111,08 MDH** ;
-  Projets de l'agriculture solidaire : **114,77 MDH** ;
-  Opération de la petite et moyenne irrigation : **16,84 MDH**.



Enseignement supérieur :

-  Construction du pôle technique d'Oujda : **20 MDH**.

Urbanisme :

-  Généralisation de la couverture du territoire national en Schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) : **1 MDH** ;
-  Planification Stratégique Provinciale : Programmes Intégrés de Développement de la province de Figuig (**1 MDH**) ;
-  Programme pour le développement intégré des centres ruraux émergents (CREM) : **194,45 MDH**.

Eaux et forêts et lutte contre la désertification :

-  Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 10.201 ha avec un montant d'environ **71,41 MDH**, les travaux d'amélioration sylvopastorale de 3.550 ha avec un montant de **18,7 MDH**, compensation pour mise en défens de 16.580 ha avec un coût global de **3,36 MDH**, la production de 5.790.869 plants forestiers avec un coût total de **11,58 MDH** et l'aménagement de forêts urbaines et périurbaines avec un montant global de **2,7 MDH** ;
-  Protection et sécurisation du domaine forestier à travers les études techniques et la délimitation forestière de 292.878 ha avec un montant de **17,57 MDH** et les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 85 km de chemins forestiers avec un coût global de **5,8 MDH** ;

- ✚ La lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de **1,64 MDH**, les projets de chasse et pisciculture d'un montant de **220,3 KDH**, la correction de 23.362 m³ de ravins avec un montant d'environ **11,4 MDH**, la lutte contre l'ensablement sur un superficie de 40 ha avec un coût de **1,9 MDH** et la lutte contre les incendies avec un coût global de **7,15 MDH** ;
- ✚ Des mesures d'accompagnement socio-économique : distribution de plants fruitiers (**1,02 MDH**) et des ruchers (**1,41 MDH**), création des points d'eau avec un coût de **100.000 DH**, distribution des fours améliorées avec un coût de **404 KDH** et les travaux d'ouverture de **71km** de pistes dans les zones rurales et de montagnes avec un montant global de **4,8 MDH**.

Habous et Affaires Islamiques :

- ✚ Reconstruction et réhabilitation d'un ensemble de mosquées : **40 MDH** ;
- ✚ Construction d'une grande mosquée : **25 MDH** ;
- ✚ Equipement d'un ensemble de mosquées : **7,1 MDH** ;
- ✚ Gestion de la maintenance pour un ensemble de mosquées : **5 MDH**.

Education Nationale :

- ✚ Création de **2** écoles communautaires et de **2** collèges avec internat dans le cadre du programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural, avec un montant de **56 MDH** ;
- ✚ Remplacement de **134** salles préfabriquées avec une enveloppe de **26,82 MDH** ;
- ✚ Achèvement de **23** projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe de **72 MDH**.

3. Région de Fès-Meknès

Artisanat et Economie Sociale et Solidaire :

- ✚ Plans de développement régionaux de l'Economie Sociale et Solidaire : **2 MDH** ;
- ✚ Création d'un village d'Artisans à Taounate : **2 MDH** ;
- ✚ Embellissement de la façade du Fondouk MCC (zone d'activités artisanales Ain Nokbi Fès) ;
- ✚ Création d'une zone d'activités artisanales à El Hajeb : **4,5 MDH** ;
- ✚ Aménagement de l'ensemble artisanal de Taza : **4 MDH** ;
- ✚ Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et sécurité : **1,8 MDH** ;

✚ Certification des unités de production conformes au règlement d'usage, de la marque Babouche Ziواني, Babouche Marocaine, Selle Traditionnelle Assil, Zellige Fès, Thèière Marocaine, Tapis Ait Seghrouchen, Tapis Beni Mtir, Tapis Ait Youssi, Tapis Beni Mguild, Tapis Beni Ouarrain, Tapis Mermoucha : **900 KDH** ;

✚ Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label National : **700 KDH** ;

✚ Contrôle des produits de poterie : **400 KDH**.

Industrie :

✚ Construction des parcs industriels intégrés locatifs: **5 MDH** ;

✚ Réhabilitation de zones industrielles : **2,5 MDH** ;

✚ Création de zones d'activité économiques : **5 MDH** ;

✚ Cluster : **2 MDH**.

Tourisme :

✚ Création d'un Centre d'Excellence à l'Institut Technologie Hôtelière et Touristique de Fès Atlas et l'Institut de Technologie Hôtelière et Touristique de Gastronomie Marocaine à Fès Hay ANAS : **4,8 MDH**.

Equipement et transports :

✚ **Programme de mise à niveau territoriale** : la route reliant la route nationale n°15 et Douar Semghouni à travers Akhechab (**13,05 MDH**), la route provinciale n°5125 reliant Outat Elhaj et Oulad Ali (**2,55 MDH**) dans la province de Boulmane, la route reliant la route régionale n°508 et le centre Beni Fteh à travers Sidi Zehnoun (**21,34 MDH**), la route reliant Timeskan et Feddane Elkebir (**4,4 MDH**) dans la province de Taza, la piste routière reliant la route provinciale n°5319 et la route nationale n°8 (**23,2 MDH**) et la route reliant les douars de Kalaâ et Ichtoum (**18,8 MDH**) dans la province de Taounate ;

✚ **Programme de maintenance routière** : Maintenance des routes et des ouvrages d'art (**400 MDH**) ;






✚ **Programme des voix express** : **700 MDH** ;

✚ **Infrastructures ferroviaires** : achèvement du projet de la mise à niveau de la ligne ferroviaire Fès-Oujda.



Eau :

✚ Construction du complexe hydraulique Mdez, du barrage Ain Timdrine Azaghar et de deux petits barrages avec un montant de **258 MDH**.

 **Agriculture :**

-  Projet d'extension de l'irrigation au plateau de Saiss : **92 MDH** ;
-  Projet d'extension de l'irrigation dans la région de Bouhouda : **70,03 MDH** ;
-  Projet d'extension de l'irrigation dans la région de Sebou issu du moyen Atlas – la 2ème phase : **121,11 MDH** ;
-  Projets de l'agriculture solidaire : **172,24 MDH** ;
-  Opération de la petite et moyenne irrigation : **20,42 MDH**.




 **Enseignement supérieur :**

-  Poursuite de la construction de l'Institut Supérieur des Sciences Appliquées de Fès : **20 MDH** ;
-  Poursuite de la construction de la cité universitaire de Taza : **10 MDH**.




 **Formation professionnelle :**

-  Institut de Formation aux métiers de l'automobile de Fès : **2 MDH**.




 **Urbanisme :**

-  Réadaptation des Schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) réalisés au nouveau découpage régional : **1 MDH** ;
-  Planification Stratégique Provinciale: Programmes Intégrés de Développement de la province de Taounate (**1 MDH**) ;
-  Programme pour le développement intégré des centres ruraux émergents (CREM) : **601,56 MDH**.





 **Justice et libertés :**

-  Construction du tribunal de première instance à ELhajeb : **42 MDH** ;
-  Construction du tribunal de première instance à Taza : **10,4 MDH** ;
-  Construction du palais de justice à Fès : **14 MDH**.







 **Administration pénitentiaire :**

-  Construction de l'établissement pénitentiaire « Fès II » : **100 MDH** ;
-  Construction de l'établissement pénitentiaire à Sefrou : **120 MDH** ;
-  Construction d'un logement administratif à Sefrou : **20 MDH**.




Eaux et forêts et lutte contre la désertification:

-  Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 13.496 ha avec un montant d'environ **94,47 MDH**, les travaux d'amélioration sylvopastorale de 610 ha avec un montant de **2,9 MDH**, la compensation pour mise en défens de 36.583 ha avec un coût global de **9,15 MDH**, les études d'aménagement de 30.341 ha de forêts avec un coût d'environ **1,52 MDH**, la production de 12.954.499 plants forestiers avec un coût total de **25,91 MDH** et l'aménagement de forêts urbaines et périurbaines avec un montant global de **3,38 MDH** ;
-  Protection et sécurisation du domaine forestier à travers les études techniques et la délimitation forestière de 15.241 ha avec un montant de **914,46 KDH** et les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 193 km de chemins forestiers avec un coût global de **17,98 MDH** ;
-  La lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de **3,73 MDH**, les projets de chasse et pisciculture d'un montant de **4,93 MDH**, la correction de 46.393 m³ de ravins avec un montant d'environ **18,92 MDH** et la lutte contre les incendies avec un coût global de **7,99 MDH** ;
-  Des mesures d'accompagnement socio-économique : distribution de plants fruitiers (**638,75 KDH**) et des ruchers (**2 MDH**), création des points d'eau avec un coût de **200 KDH**, distribution des fours améliorées avec un coût de **1,4 MDH** et les travaux d'ouverture de 161 km de pistes dans les zones rurales et de montagnes avec un montant global de **14,98 MDH**.

Habous et Affaires Islamiques :











-  Reconstruction et réhabilitation d'un ensemble de mosquées : **25 MDH** ;
-  Construction d'une mosquée : **7,635 MDH** ;
-  Restauration de deux mosquées : **11 MDH** ;
-  Equipement d'un ensemble de mosquées : **8,8 MDH** ;
-  Gestion de la maintenance pour un ensemble de mosquées : **5 MDH** ;
-  Mise à niveau environnementale pour 21 mosquées : **1,5 MDH**.

Education Nationale :





-  Création d'une école communautaire dans le cadre du programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural, avec un montant de **11 MDH** ;
-  Remplacement de **200** salles préfabriquées avec une enveloppe de **40,06 MDH** ;
-  Achèvement de **22** projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe de **79,063 MDH**.

4. Région de Rabat-Salé-Kénitra




Artisanat et Economie Sociale et Solidaire:

-  Plans de développement régionaux de l'Economie Sociale et Solidaire : **1,2MDH** ;
-  Création d'un espace dédié à la commercialisation du tapis à Kénitra : **1 MDH** ;
-  Création d'une zone d'activités artisanales à Saknia : **5 MDH** ;
-  Création d'un Complexe Intégré d'Artisanat à Kénitra : **6 MDH** ;
-  Création d'un village d'artisans à Sidi Kacem : **4 MDH** ;
-  Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique et d'hygiène et sécurité : **1,2 MDH** ;
-  Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque Tapis Rbati : **100 KDH** ;
-  Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label National : **500 KDH** ;
-  Contrôle des produits de poterie : **400 KDH** ;
-  Réhabilitation de la ville de Salé (accompagnement des métiers d'artisanat à travers l'appui technique, la formation et la préservation des métiers menacés de disparition) : **2 MDH**.

Industrie :

-  Construction des parcs industriels intégrés locatifs: **20 ,5 MDH** ;
-  Réhabilitation de zones industrielles : **2,5 MDH** ;
-  Création de zones d'activité économiques : **5 MDH** ;
-  Cités de l'innovation : **5 MDH**.

Equipement et transports :

-  **Programme des aménagements de sécurité routière** : Route régionale n°413 entre Sidi Kacem et Souk El Arbaa : **300 MDH** ;
-  **Programme de maintenance routière** : Maintenance des routes et des ouvrages d'art (203 MDH) ;
-  **Programme des voix expresses** : **100 MDH** ;

✚ **Programme des autoroutes** : réalisation de l'échangeur de Lixus sur l'autoroute Rabat-Tanger et l'achèvement de la réalisation de la rocade de rabat ;

✚ **Infrastructures ferroviaires** : poursuite des travaux du projet TGV et achèvement de la réalisation des projets d'augmentation de capacité de la ligne ferroviaire Casablanca-Kénitra ;

✚ **Infrastructures portuaires** : lancement des travaux de construction du port Kénitra Atlantic (5 MMDH).

 **Eau :**

✚ Construction des barrages Tiddas et Ouljet Es-Soltane et maintenance des barrages avec un montant de **340 MDH**.

 **Pêche maritime :**

✚ Equipement des services centraux avec des systèmes d'information : **4 MDH** ;

✚ Réalisation des travaux d'aménagement et équipement de la délégation de la pêche maritime à Kénitra : **900 KDH** ;

 **Agriculture :**

✚ Amélioration du service de l'eau : **118,85 MDH** ;

✚ Contribution à la réalisation du marché de gros à Rabat : **75 MDH** ;

✚ Programme national d'économie d'eau d'irrigation : **37,30 MDH** ;

✚ Projets de l'agriculture solidaire : **44,88 MDH** ;

✚ Réparation des équipements hydroagricoles : **61,70 MDH**.

 **Enseignement supérieur :**

✚ Poursuite de la construction du pôle technologique de Tamesna : **20 MDH**.

 **Formation professionnelle :**



✚ Institut National de Formation des Formateurs et des tuteurs de Tamesna : **15 MDH**.

 **Urbanisme :**



✚ Réadaptation des Schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) réalisés au nouveau découpage régional : **1 MDH** ;

✚ Programme pour le développement intégré des centres ruraux émergents (CREM) : **138,45 MDH**.





Justice et libertés :

-  Palais de justice (**200 MDH**) et Institut Supérieur de la Magistrature (**91,75 MDH**) à Rabat ;
-  Extension de la Cour de Cassation: **59,81 MDH**.





Administration pénitentiaire :

-  Construction d'un établissement local à Kénitra : **48 MDH** ;
-  Construction d'un établissement central à Kénitra : **88 MDH**.


Eaux et forêts et lutte contre la désertification:

-  Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 23.220 ha avec un montant d'environ **162,54 MDH**, la compensation pour mise en défens de 13.487 ha avec un coût global de **3,37 MDH**, les études d'aménagement de 15.028 ha de forêts avec un coût d'environ **751.38 KDH**, la production de 7.511.169 plants forestiers avec un coût total de **15,02 MDH** et l'aménagement de forêts urbaines et périurbaines avec un montant global de **7,6 MDH** ;
-  Protection et sécurisation du domaine forestier à travers les études techniques et la délimitation forestière de 10.000 ha avec un montant de **600 KDH** et les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 28 km de chemins forestiers avec un coût global de **1,84 MDH** ;
-  Lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de **1,05 MDH**, les projets de chasse et pisciculture d'un montant de **4,73 MDH**, la correction de 11.971 m³ de ravins avec un montant d'environ **4,85 MDH** et la lutte contre les incendies avec un coût global de **6,32 MDH** ;
-  Des mesures d'accompagnement socio-économique : création des points d'eau avec un coût de **120 KDH** et travaux d'ouverture de 23 km de pistes dans les zones rurales et de montagnes avec un montant global de **1,53 MDH**.

Habous et Affaires Islamiques :

-  Reconstruction et réhabilitation d'un ensemble de mosquées : **35 MDH** ;
-  Construction de trois grande mosquées : **25 MDH** ;
-  Equipement d'un ensemble de mosquées : **7,6 MDH** ;
-  Gestion de la maintenance pour un ensemble de mosquées : **5 MDH**.

Education Nationale :

-  Création d'une école communautaire et de **2** collèges dans le cadre du programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural, avec un montant de **35 MDH** ;

- ✚ Création de **12** établissements à Kenitra et mise à niveau des établissements scolaires et création de **21** salles de préscolaires à Rabat dans le cadre de conventions, avec un montant de **138 MDH** ;
- ✚ Remplacement de **265** salles préfabriquées avec une enveloppe de **53,04 MDH** ;
- ✚ Achèvement de **27** projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe de **89,143 MDH**.

5. Région de Beni Mellal-Khénifra

Artisanat et Economie Sociale et Solidaire:

- ✚ Plans de développement régionaux de l'Economie Sociale et Solidaire : **2,4 MDH** ;
- ✚ Création d'une Dar Saniâa à Kssiba, Taguzirt, Zaouit Cheikh et Foug Odi ;
- ✚ Création d'un Village d'artisans de Tapis Mirte à Khénifra : **2,6 MDH** ;
- ✚ Restructuration de la tannerie traditionnelle « dar Dbagh » à Béni Mellal : **4,7 MDH** ;
- ✚ Création d'un Village d'artisans à Fkih Ben Saleh : **1,6 MDH** ;
- ✚ Création d'un Village d'artisans à Zaouit Cheikh : **2,5 MDH** ;
- ✚ Création de deux Dar Saniâa à Fkih Bensaleh (Had Bradia et Souk Sebt) : **402 KDH** ;
- ✚ Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition de matériel technique et d'hygiène et sécurité : **2 MDH** ;
- ✚ Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque Etoffe Bzou, de Tapis Boujaad, de Lamkohla, de Tapis Zayane : **470 KDH** ;
- ✚ Contrôle des produits de poterie : **200 KDH** ;
- ✚ Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label Nationale : **214,29 KDH**.

Industrie :

- ✚ Réhabilitation de zones industrielles : **2,5 MDH** ;
- ✚ Création de zones d'activité économiques : **5 MDH**.

Equipement et transports :

- ✚ Programme de réparation des dégâts liés aux inondations à Azilal (**14,7 MDH**) ;

✚ **Programme de maintenance routière** : Maintenance des routes et des ouvrages d'art (228 MDH) ;

✚ **Programme des autoroutes** : réalisation de l'échageur de Ben Abbou sur l'autoroute Berrchid-Beni Mellal.

🏠 **Eau :**

✚ Construction de deux petits barrages et protection contre les inondations avec un montant de **54 MDH**.

🏠 **Agriculture :**

✚ Pôle agricole : **37,62 MDH** ;

✚ Amélioration du service de l'eau : **16 MDH** ;

✚ Programme national d'économie d'eau d'irrigation : **118,68 MDH** ;

✚ Projets de l'agriculture solidaire : **85,601 MDH** ;

✚ Opération de la petite et moyenne irrigation : **13,20 MDH** ;

✚ Réparation des équipements hydroagricoles : **25,15 MDH**.

🏠 **Enseignement supérieur :**

✚ Réalisation d'une étude pour la construction de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Beni Mellal : **10 MDH** ;

✚ Poursuite de la construction de l'Ecole Supérieure de Beni Mellal (**10 MDH**) et Khénifra (**10 MDH**).

🏠 **Urbanisme :**

✚ Réadaptation des Schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) réalisés au nouveau découpage régional : **1 MDH** ;





✚ Planification Stratégique Provinciale : Programmes Intégrés de Développement de la province de Fquih Ben Saleh (**1 MDH**) ;

✚ Programme pour le développement intégré des centres ruraux émergents (CREM) : **169,4 MDH**.






🏠 **Justice et libertés :**

✚ Construction du centre du juge résident à Bzou : **5 MDH**.




Eaux et forêts et lutte contre la désertification:

-  Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 6.474 ha avec un montant d'environ **45,32 MDH**, les travaux d'amélioration sylvopastorale de 420 ha avec un montant de **2,14 MDH**, la compensation pour mise en défens de 13.245 ha avec un coût global de **3,31 MDH**, les études d'aménagement de 11.534 ha de forêts avec un coût d'environ **576.69 KDH**, la production de 3.610.207 plants forestiers avec un coût total de **7,22 MDH** et l'aménagement de forêts urbaines et périurbaines avec un montant global de **3,9 MDH** ;
-  Protection et sécurisation du domaine forestier à travers les études techniques et la délimitation forestière de 14.486 ha avec un montant de **869,16 KDH** et les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 66 km de chemins forestiers avec un coût global de **6,29 MDH** ;
-  La lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de **3,4 MDH**, les projets de chasse et pisciculture d'un montant de **2,7 MDH**, la correction de 35.897 m³ de ravins avec un montant d'environ **10,54 MDH** et la lutte contre les incendies avec un coût global de **3,24 MDH** ;
-  Des mesures d'accompagnement socio-économique : distribution de plants fruitiers (**490 KDH**) et des ruchers (**200 KDH**), création des points d'eau avec un coût de **250 KDH**, distribution des fours améliorées avec un coût de **1,35 MDH** et les travaux d'ouverture de 55 km de pistes dans les zones rurales et de montagnes avec un montant global de **5,2 MDH**.

Habous et Affaires Islamiques :







-  Reconstruction et réhabilitation d'un ensemble de mosquées : **25 MDH** ;
-  Construction d'une mosquée : **6 MDH** ;
-  Equipement d'un ensemble de mosquées : **4,9 MDH** ;
-  Gestion de la maintenance pour un ensemble de mosquées : **2,5 MDH** ;
-  Mise à niveau environnementale pour 28 mosquées : **2 MDH**.

Education Nationale :







-  Création de **2** écoles communautaires et de **3** collèges avec internat dans le cadre du programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural, avec un montant de **73 MDH** ;
-  Remplacement de **41** salles préfabriquées avec une enveloppe de **8,14 MDH** ;
-  Achèvement de **16** projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe de **58,042 MDH**.

6. Région de Casablanca-Settat



Artisanat et Economie Sociale et Solidaire:

-  Plans de développement régionaux de l'Economie Sociale et Solidaire : **2MDH** ;
-  Création d'un village d'artisans à Benslimane ;
-  Aménagement d'une Zone d'Activités Artisanales à Settat : **500 KDH** ;
-  Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition de matériel technique et d'hygiène et sécurité : **1,6 MDH** ;
-  Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque Label Casablanca, Lamkohla, Etoffe Saiss et Tapis Médiouna : **570 KDH** ;
-  Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label National : **414,29 KDH**.



Industrie :

-  Construction des parcs industriels intégrés locatifs: **46 ,6 MDH** ;
-  Réhabilitation de zones industrielles : **2,5 MDH** ;
-  Création de zones d'activité économiques: **5 MDH** ;
-  Centres techniques industriels : **21,8 MDH** ;
-  Cluster : **12 MDH** ;
-  Cités de l'innovation : **5 MDH**.

Tourisme :

-  Création d'un Centre d'Excellence à l'Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Hôtelière et Touristique de Mohammedia : **4,8 MDH** ;
-  Création d'un Centre d'Excellence à l'Institut de Technologie Hôtelière et Touristique d'El Jadida : **5,35 MDH**.

Equipement et transports :

-  Programme de réparation des dégâts liés aux inondations à El Jadida : **24,2 MDH**;
-  **Programme de maintenance routière** : Maintenance des routes et des ouvrages d'art : **338 MDH** ;

- ✚ **Programme des autoroutes** : réalisation de l'autoroute Casablanca-Mediouna-Berrchid (1.750 MDH), élargissement de l'autoroute Casablanca-Berrchid à 3*2 (600 MDH) et l'achèvement de la réalisation de l'autoroute Eljadida-Safi ;
- ✚ **Infrastructures ferroviaires** : poursuite des travaux du projet TGV et achèvement de la réalisation des projets d'augmentation de capacité des lignes ferroviaires Casablanca-Kénitra et Settat-Marrakech ;
- ✚ **Infrastructures portuaires** : réaménagement du port sec de la région de Zenata (75 MDH), 2^{ème} tranche du projet de construction du chantier de réparation naval (160 MDH), aménagement du nouveau chantier de réparation naval (23 MDH), aménagement du nouveau port de pêche maritime de Casablanca (20 MDH), aménagement d'une zone navale au port de Casablanca (20 MDH), construction et aménagement d'un sémaphore au port de Casablanca (30 MDH), aménagement de la nouvelle gare du port de casablanca (13 MDH), travaux de recherche géotechnique du port énergétique de Jorf Lasfar (33 MDH) et travaux de renforcement du quai principal du port de Mohammedia (10 MDH);
- ✚ **Infrastructures aéroportuaires** : achèvement de l'augmentation de la capacité d'accueil du terminal 1 de l'aéroport Mohammed V, le renforcement des capacités de la Fondation Mohammed VI de l'Aviation Civile et le développement d'un aéroport spécialisé dans le transport aérien des affaires à Tit Mellil ;
- 📁 **Eau** :
- ✚ Protection contre les inondations avec un montant de **125 MDH**.
- 📁 **Pêche maritime** :
- ✚ Réalisation des travaux d'aménagement et d'équipement des délégations de la pêche maritime à Eljadida, Casablanca et Mohammedia : **2,1 MDH** ;
- ✚ Réalisation d'un point de débarquement aménagé à Dar Bouazza : **2 MDH** ;
- ✚ Réalisation du port de Casablanca : **50 MDH** ;
- ✚ Equipement du centre de qualification professionnel maritime à Casablanca : **100 KDH**.
- 📁 **Agriculture** :
- ✚ Amélioration du service de l'eau : **40,20 MDH** ;
- ✚ Programme nationale d'économie d'eau d'irrigation : **49,25 MDH** ;
- ✚ Projet de Partenariat avec le privé pour l'irrigation de la région de Bir Jdid : **194,80 MDH** ;
- ✚ Projet d'extension de l'irrigation à Oued Tin : **20 MDH** ;

✚ Projets de l'agriculture solidaire : **35,6 MDH** ;

✚ Opération de la petite et moyenne irrigation : **2,81 MDH**.

📖 **Enseignement supérieur :**

✚ Poursuite de la construction de la cité universitaire de Khénifra : **10MDH** ;

✚ Réalisation des études et construction de l'Institut Supérieur des Sciences de Sport de Settat : **10MDH** ;

✚ Réalisation des études et construction de l'Institut des Etudes des Sciences de la Sécurité de Settat : **10MDH** ;

✚ Réalisation des études et construction de l'Institut Polytechnique (EST) de Berrchid : **5MDH**.

📖 **Urbanisme :**

✚ Généralisation de la couverture du territoire national en Schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) : **2MDH** ;

✚ Programme pour le développement intégré des centres ruraux émergents (CREM) : **106,8MDH**.

📖 **Justice et libertés :**

✚ Aménagement du tribunal civil à Anfa : **23 MDH** ;

✚ Construction du centre du juge résident à Had Oulad Fraj : **11 MDH** ;

📖 **Administration pénitentiaire :**

✚ Construction de l'établissement pénitentiaire « El Jadida I » : **120 MDH** ;

✚ Construction de l'établissement pénitentiaire « El Jadida II » : **120 MDH** ;

✚ Construction de l'établissement pénitentiaire « Casablanca I » : **160 MDH** ;

✚ Construction de l'établissement pénitentiaire « Casablanca II » : **160 MDH** ;

✚ Construction de l'établissement pénitentiaire « Casablanca III » : **160 MDH** ;

✚ Construction de l'établissement pénitentiaire « Casablanca IV » : **160 MDH**.

📖 **Eaux et forêts et lutte contre la désertification:**

✚ Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 2.697 ha avec un montant d'environ **18,88 MDH**, la compensation pour mise en défens de 1.410 ha avec un coût global de **352,5 KDH**, la production de 1.847.505 plants forestiers avec un coût total de

3,7 MDH et l'aménagement de forêts urbaines et périurbaines avec un montant global de **1,47 MDH** ;

- + Protection et sécurisation du domaine forestier à travers les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 13 km de chemins forestiers avec un coût global de **920,1 KDH** ;
- + La lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de 445,4 KDH, la correction de 4.672 m³ de ravins avec un montant d'environ **1,71 MDH** et la lutte contre les incendies avec un coût global de 1,86 MDH ;
- + Des mesures d'accompagnement socio-économique à travers les travaux d'ouverture de 11km de pistes dans les zones rurales et de montagnes avec un montant global de **766,75 KDH**.

Habous et Affaires Islamiques :

- + Reconstruction et réhabilitation d'un ensemble de mosquées : **15 MDH** ;
- + Construction d'une mosquée : **12 MDH** ;
- + Contribution au profit de la Fondation de la mosquée Hassan II à Casablanca: **30 MDH** ;
- + Contribution à la convention de partenariat pour la construction des services publics dans le cadre du programme pour la lutte contre l'habitat insalubre à Casablanca : **44 MDH** ;
- + Equipement d'un ensemble de mosquées : **8,9 MDH** ;
- + Gestion de la maintenance pour un ensemble de mosquées : **2,5 MDH**.

Education Nationale :

- + Création d'un collège avec internat dans le cadre du programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural, avec un montant de **17 MDH** ;
- + Création et mise à niveau de **14** établissements dans le cadre de conventions, avec un montant de **179 MDH** ;
- + Remplacement de **110** salles préfabriquées avec une enveloppe de **21,94 MDH** ;
- + Achèvement de **37** projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe de **41,57 MDH**.

7. Région de Marrakech-Safi

Artisanat et Economie Sociale et Solidaire:

- + Aménagement d'une zone d'activité à Benguerir : **5 MDH** ;
- + Création d'une Dar Saniâa à Safi : **1 MDH** ;




- + Création d'un espace de commercialisation à Ourika (Marrakech) : **3 MDH** ;
- + Création d'un village d'artisans à Amezmiz (Marrakech) : **5 MDH** ;
- + Création d'un espace de commercialisation à Imi N'tanout (Chichaoua) : **3 MDH** ;
- + Création d'un espace d'exposition- vente à l'ancien siège de la Chambre de Marrakech : **3 MDH** ;
- + Création d'un village d'artisans à Tamarar (Essaouira) : **2 MDH** ;
- + Aménagement d'une Zone d'Activités Artisanales à Kelaa Sraghnas : **3 MDH** ;
- + Aménagement d'une Zone d'Activités Artisanales à Al Attaouia : **1 MDH** ;
- + Aménagement d'une Zone d'Activités Artisanales à Tamellalet : **2 MDH** ;
- + Aménagement d'une Zone d'Activités Artisanales à Sidi Rehal : **2 MDH** ;
- + Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition de matériel technique et d'hygiène et sécurité : **2,5 MDH** ;
- + Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque Label Marrakech, Babouche Marocaine, Thuya d'Essaouira : **600 KDH** ;
- + Contrôle des produits de poterie : **600 KDH** ;
- + Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label National : **671,43 KDH**.

 **Industrie :**




- + Construction des parcs industriels intégrés locatifs: **2 MDH** ;
- + Réhabilitation de zones industrielles : **2,5 MDH** ;
- + Création de zones d'activité économiques : **5 MDH** ;
- + Cluster : **2 MDH**.

 **Equipement et transports :**



- + **Programme des aménagements de sécurité routière** : Route nationale n°9 entre Ait Ourir et Zagora à travers Tichka : **850 MDH** ;
- + Programme de réparation des dégâts liés aux inondations à El Haouz (**74,1 MDH**), Chichaoua (**44 MDH**), Assaouira (**20 MDH**), Kalaa des Sraghna (**24,3 MDH**) et Safi (**25 MDH**) ;

- ✚ **Programme de mise à niveau territoriale** : la route reliant Mekiat et Akissane (1,6 MDH), Ezzat et Taghzirt (1,3 MDH), le Souk de Ait Hakim et Tezi (11 MDH) et Asfel et Tassent (18,5 MDH) dans la province de Haouz et la route provinciale n°2032 et Ait Haddou Youssef (37 MDH) dans la province de Chichaoua ;
 - ✚ **Programme de maintenance routière** : Maintenance des routes et des ouvrages d'art (299 MDH) ;
 - ✚ **Programme des autoroutes** : achèvement de la réalisation de l'autoroute Eljadida-Safi et réalisation de l'échangeur de Ben Abbou sur l'autoroute Marrakech-Settat ;
 - ✚ **Infrastructures ferroviaires** : achèvement de la réalisation des projets d'augmentation de capacité de la ligne ferroviaire Settat-Marrakech ;
 - ✚ **Infrastructures portuaires** : poursuite de travaux de construction du port de Safi (4 MMDH) et d'aménagement des routes et autres réseaux dans le cadre de l'extension du port d'Essaouira (30 MDH) ;
 - ✚ **Infrastructures aéroportuaires** : achèvement des travaux de mise à niveau des infrastructures aéroportuaires de l'aéroport de Marrakech.
-  **Eau :**
- ✚ Construction de deux petits barrages et maintenance des barrages avec un montant de **38 MDH**.
-  **Pêche maritime :**
- ✚ Réalisation des travaux d'aménagement et d'équipement des délégations de la pêche maritime à Safi et Essaouira : **900 KDH** ;
 - ✚ Réalisation d'un point de débarquement aménagé à Beddouza : **2,48 MDH** ;
 - ✚ Equipement du centre de qualification professionnel maritime à Essaouira.
-  **Agriculture :**
- ✚ Amélioration du service de l'eau : **40 MDH** ;
 - ✚ Programme national d'économie d'eau d'irrigation : **276 MDH** ;
 - ✚ Extension des zones d'irrigation dans la région d'Assif El mal : **25,1 MDH** ;
 - ✚ Projet d'extension de l'irrigation dans la région de Kssoub : **70 MDH** ;
 - ✚ Projets de l'agriculture solidaire : **182,67 MDH** ;
 - ✚ Opération de la petite et moyenne irrigation : **10,10 MDH** ;
 - ✚ Réparation des équipements hydroagricoles : **24,63 MDH**.

Enseignement supérieur :

-  Réalisation des études et construction de l'Ecole Supérieure de Technologie de Kalâa Des Sraghna : **10 MDH** ;
-  Réalisation des études et construction du complexe universitaire Tamensourt à Marrakech : **50 MDH** ;
-  Réalisation des études et construction de la cité universitaire de Marrakech : **10 MDH**.

Urbanisme :

-  Réadaptation des Schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) réalisés au nouveau découpage régional : **1 MDH** ;
-  Programme pour le développement intégré des centres ruraux émergents (CREM) : **585,83 MDH**.

Justice et libertés :

-  Construction du tribunal civil et social à Marrakech : **26 MDH**.

Administration pénitentiaire :







-  Construction d'un centre de formation des cadres à Marrakech : **30 MDH**.

Eaux et forêts et lutte contre la désertification:





-  Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 5.329 ha avec un montant d'environ **37,31 MDH**, les travaux d'amélioration sylvopastorale de 2.628 ha avec un montant de **16,64 MDH**, la compensation pour mise en défens de 7.624 ha avec un coût global de **1,91 MDH**, les études d'aménagement de 22.542 ha de forêts avec un coût d'environ **1,13 MDH**, la production de 3.951.844 plants forestiers avec un coût total de **7,9 MDH** et l'aménagement de forêts urbaines et périurbaines avec un montant global de **365 KDH** ;
-  Protection et sécurisation du domaine forestier à travers les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 16 km de chemins forestiers avec un coût global de **1,78 MDH** ;
-  La lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de **3,71 MDH**, les projets de chasse et pisciculture d'un montant de **3,52 MDH**, la correction de 33.162 m³ de ravins avec un montant d'environ **10,9 MDH**, la lutte contre l'ensablement sur 50 ha avec un coût de **650 KDH** et la lutte contre les incendies avec un coût global de **1,86 MDH** ;
-  Des mesures d'accompagnement socio-économique : distribution de plants fruitiers (**1,14 MDH**) et des ruchers (**620 KDH**), création des points d'eau avec un coût de **400 KDH**,

distribution des fours améliorées avec un coût de **1,68 MDH** et les travaux d'ouverture de 13km de pistes dans les zones rurales et de montagnes avec un montant global de **1,48 MDH**.

 **Habous et Affaires Islamiques :**





-  Reconstruction et réhabilitation d'un ensemble de mosquées : **25 MDH** ;
-  Construction de deux mosquées : **21 MDH** ;
-  Restauration d'une mosquée : **2,5 MDH** ;
-  Equipement d'un ensemble de mosquées : **8,8 MDH** ;
-  Gestion de la maintenance pour un ensemble de mosquées : **2,5 MDH** ;
-  Mise à niveau environnementale pour **21** mosquées : **1,5 MDH**.

 **Education Nationale :**

-  Création d'une école communautaire, **5** collèges avec internat et un lycée avec internat dans le cadre du programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural, avec un montant de **114 MDH** ;
-  Création de **14** constructions, mise à niveau de **8** établissements et création de **10** salles préfabriquées et **60** salles préscolaires (suite de travaux), dans le cadre de conventions avec un montant de **75 MDH** ;
-  Remplacement de **101** salles préfabriquées avec une enveloppe de **20,28 MDH** ;
-  Achèvement de **35** projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe de **83,2 MDH**.

8. Région de Darâa-Tafilalet

 **Artisanat et Economie Sociale et Solidaire:**

-  Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition de matériel technique et d'hygiène et sécurité : **1,5 MDH** ;
-  Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque Tapis Ait Ouazouguit : **100 KDH** ;
-  Contrôle des produits de poterie : **200 KDH** ;
-  Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label National : **214,3 KDH**.

Industrie :

 Construction des parcs industriels intégrés locatifs : **2,4 MDH** ;

 Réhabilitation de zones industrielles : **2,5 MDH** ;


 Création de zones d'activité économiques : **5 MDH**.


Tourisme :


 Création d'un Centre d'Excellence à l'Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Hôtelière et Touristique d'Ouarzazate : **5,35 MDH**.

Equipement et transports :


 **Programme des aménagements de sécurité routière** : Route nationale n°9 entre Ait Ourir et Zagora à travers Tichka : **850 MDH** ;

 Programme de réparation des dégâts liés aux inondations à ouarzazate (**66,5 MDH**), Tinghir (**15 MDH**), Zagora (**180,5 MDH**) et Midelt (**6 MDH**) ;

 **Programme de maintenance routière** : Maintenance des routes et des ouvrages d'art (**167 MDH**) ;


 **Infrastructures aéroportuaires** : achèvement des travaux du projet de modernisation de l'aéroport de Zagora à travers la construction d'un terminal sur une superficie de 2.700 m² et des bâtiments annexes ainsi que l'extension et le renforcement des pistes pour accueillir 250.000 voyageurs/an et de l'aéroport d'Errachidia à travers la construction d'un terminal sur une superficie de 3.500 m² pour accueillir 300.000 voyageurs/an ;


Eau :


 Construction des barrages Kaddoussa, Timkit, Toudgha, Agdez et de trois petits barrages avec un montant de 360 MDH.

Agriculture :

 Amélioration du service de l'eau : **18,73 MDH** ;

 Projet d'extension de l'irrigation dans la région de Boudnib avec la réalisation du barrage Kaddoussa : **10 MDH** ;


 Projets de l'agriculture solidaire : **193,58 MDH** ;

 Opération de la petite et moyenne irrigation : **30,33 MDH**.





 **Enseignement supérieur :**

-  Réalisation des études et construction de la cité universitaire d'Errachidia : **10 MDH.**



 **Formation professionnelle :**

-  Institut de Formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétiques d'Ouarzazate : **25 MDH.**




 **Urbanisme :**

-  Programme de Développement territorial Durable résilient au Changement Climatique : **2 MDH ;**
-  Mise à jour des documents régionaux de l'aménagement du territoire : **1 MDH ;**
-  Généralisation de la couverture du territoire national en Schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) : **1 MDH ;**
-  Programme pour le développement intégré des centres ruraux émergents (CREM) : **195,45 MDH.**

 **Justice et libertés :**

-  Construction du tribunal de première instance à Ouarzazate : **40 MDH ;**
-  Construction du tribunal de première instance à Tinghir : **32 MDH.**

 **Eaux et forêts et lutte contre la désertification:**

-  Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 4.891 ha avec un montant d'environ **34,24 MDH**, les travaux d'amélioration sylvopastorale de 570 ha avec un montant de **2,68 MDH**, la compensation pour mise en défens de 3.225 ha avec un coût global de **806,25 KDH**, la production de 2.192.777 plants forestiers avec un coût total de **4,39 MDH** et l'aménagement de forêts urbaines et périurbaines avec un montant global de **250 KDH ;**
-  Protection et sécurisation du domaine forestier à travers les études techniques et la délimitation forestière de 14.427 ha avec un montant de **856,62 KDH** et les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 29 km de chemins forestiers avec un coût global de **3,05 MDH ;**
-  La lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de **2,15 MDH**, la correction de 26.211 m³ de ravins avec un montant d'environ **8,23 MDH**, la lutte contre l'ensablement sur 85 ha avec un coût de **2,92 MDH** et la lutte contre les incendies avec un coût global de **1,47 MDH ;**

- ✚ Des mesures d'accompagnement socio-économique : distribution de plants fruitiers (**1,84 MDH**) et des ruchers (**365 KDH**), création des points d'eau avec un coût de **200 KDH** et les travaux d'ouverture de 24km de pistes dans les zones rurales et de montagnes avec un montant global de **2,54 MDH**.

Habous et Affaires Islamiques :

- ✚ Reconstruction et réhabilitation d'un ensemble de mosquées : **45 MDH** ;
- ✚ Construction de deux mosquées : **12 MDH** ;
- ✚ Restauration d'une mosquée : **5 MDH** ;
- ✚ Equipement d'un ensemble de mosquées : **4,5 MDH** ;
- ✚ Gestion de la maintenance pour un ensemble de mosquées : **2,5 MDH** ;
- ✚ Mise à niveau environnementale pour 14 mosquées : **1 MDH**.

Education Nationale :

- ✚ Création de **2** écoles communautaires dans le cadre du programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural, avec un montant de **22 MDH** ;
- ✚ Remplacement de **48** salles préfabriquées avec une enveloppe de **9,66 MDH** ;
- ✚ Achèvement de **9** projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe de **70 MDH**.

9. Région de Sous-Massa

Artisanat et Economie Sociale et Solidaire:

- ✚ Plans de développement régionaux de l'Economie Sociale et Solidaire : **2 MDH** ;
- ✚ Création d'un village d'artisanat à Lakhssasse ;
- ✚ Création de Dar Saniaa à Sidi Hssain (Taroudant) ;
- ✚ Réhabilitation de la tannerie traditionnelle de Taroudant : **1 MDH** ;
- ✚ Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition de matériel technique et d'hygiène et sécurité : **2 MDH** ;
- ✚ Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque Label Souss- Massa, Tazerzit, Idoukan N Oudrar : **560 KDH** ;
- ✚ Contrôle des produits de poterie : **700 KDH** ;

+ Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label National : **300 KDH.**

 **Industrie :**

+ Construction des parcs industriels intégrés locatifs: **4 MDH ;**

+ Réhabilitation de zones industrielles : **2,5 MDH ;**

+ Création de zones d'activité économiques: **5 MDH ;**

+ Cluster : **2 MDH.**

 **Tourisme :**

+ Création d'un Centre d'Excellence à l'Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Hôtelière et Touristique d'Agadir : **4,8 MDH.**

 **Equipement et transports :**

+ **Programme des aménagements de sécurité routière** : Route nationale n°1 entre Tiznit et Boujdour : 600 MDH ;

+ Programme de réparation des dégâts liés aux inondations à Tata (**115,77 MDH**), Agadir (**66,5 MDH**), Chtouka (**65,1 MDH**), Taroudante (**173,7 MDH**), Tiznit (**64,4 MDH**) et Sidi Ifni (**116 MDH**) ;

+ **Programme de maintenance routière** : Maintenance des routes et des ouvrages d'art (**196 MDH**) ;

+ **Programme des voix expressives** : **100 MDH ;**

+ **Infrastructures aéroportuaires** : achèvement de la construction et de l'équipement du centre régional du contrôle de la sécurité du trafic aérien à l'aéroport d'Agadir.

 **Eau :**

+ Construction des barrages Tiouine et Sidi Abdellah et de trois petits barrages, ainsi que la maintenance des barrages avec un montant de **214 MDH.**







 **Pêche maritime :**

+ Aménagement et équipement de la délégation de la pêche maritime à Agadir : **500 KDH ;**

+ Réalisation d'un point de débarquement aménagé à Gourizime : **11,45 MDH ;**

+ Equipement du centre de qualification professionnel maritime à Agadir : **410 KDH.**


 **Agriculture :**

-  Pôle agricole : **11,50 MDH** ;
-  Amélioration du service de l'eau : **41,82 MDH** ;
-  Programme nationale d'économie d'eau d'irrigation : **45,97 MDH** ;
-  Programme de développement des prairies et organisation des nomadismes dans les régions semi arides : **32,62 MDH** ;
-  Projets de l'agriculture solidaire : **124,25 MDH** ;
-  Opération de la petite et la moyenne irrigation : **54,90 MDH**.

 **Enseignement supérieur :**

-  Equipement de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir : **70 MDH** ;




 **Urbanisme :**

-  Programme pour le développement intégré des centres ruraux émergents (CREM) : **169,4 MDH**.

 **Justice et libertés :**

-  Construction du tribunal de première instance à Tata : **2,67 MDH**.

 **Eaux et forêts et lutte contre la désertification:**

-  Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 3.673 ha avec un montant d'environ **25,46 MDH**, les travaux d'amélioration sylvopastorale de 1.007 ha avec un montant de **4,73 MDH**, la compensation pour mise en défens de 3.775 ha avec un coût global de **1,12 MDH**, la production de 2.120.088 plants forestiers avec un coût total de **4,24 MDH** et l'aménagement de forêts urbaines et périurbaines avec un montant global de **120 KDH** ;
-  Protection et sécurisation du domaine forestier à travers les études techniques et la délimitation forestière de 23.336 ha avec un montant de **1,4 MDH** et les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 41 km de chemins forestiers avec un coût global de **3,12 MDH** ;
-  La lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de **3,60 MDH**, les projets de chasse et pisciculture d'un montant de **795,28 KDH**, la correction de 23.817m³ de ravins avec un montant d'environ **8,84 MDH**, la lutte contre l'ensablement sur 54 ha avec un coût de **1,38 MDH** et la lutte contre les incendies avec un coût global de **2,47 MDH** ;

- ✚ Des mesures d'accompagnement socio-économique : distribution de plants fruitiers (656,250 KDH) et des ruchers (496 KDH), création des points d'eau avec un coût de 750 KDH, distribution des fours améliorées avec un coût de 87.02 KDH et les travaux d'ouverture de 34km de pistes dans les zones rurales et de montagnes avec un montant global de 2,6 MDH.

Habous et Affaires Islamiques :

- ✚ Reconstruction et réhabilitation d'un ensemble de mosquées : 20 MDH ;
- ✚ Equipement d'un ensemble de mosquées : 6,6 MDH ;
- ✚ Gestion de la maintenance pour un ensemble de mosquées : 2,5 MDH ;
- ✚ Mise à niveau environnementale pour 14 mosquées : 1 MDH.

Education Nationale :

- ✚ Création de 2 écoles communautaires et d'un lycée avec internat dans le cadre du programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural, avec un montant de 40 MDH ;
- ✚ Remplacement de 12 salles préfabriquées avec une enveloppe de 2,4 MDH ;
- ✚ Achèvement de 15 projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe de 80 MDH.


10. Région de Guelmim-Oued Noun

Artisanat et Economie Sociale et Solidaire:


- ✚ Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition de matériel technique d'hygiène et sécurité : 600 KDH ;
- ✚ Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque Bijouterie en argent du sud : 100 KDH ;
- ✚ Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label National: 114,28 KDH.

Equipement et transports :

- ✚ **Programme des aménagements de sécurité routière :** Route nationale n°1 entre Tiznit et Boujdour : 600 MDH ;
- ✚ Programme de réparation des dégâts liés aux inondations à Guelmim (115,77 MDH), Tantan (11,5 MDH) et Assa Zag (62,31 MDH) ;
- ✚ **Programme de maintenance routière :** Maintenance des routes et des ouvrages d'art (57 MDH) ;


 **Infrastructures aéroportuaires** : achèvement du développement de l'aéroport de Guelmim à travers la construction d'un terminal sur une superficie de 7.000 m² et des bâtiments annexes sur une superficie de 2.000 m² ainsi que l'extension et la réhabilitation des pistes pour accueillir 700.000 voyageurs/an ;

 **Pêche maritime :**


 Aménagement et équipement des délégations de la pêche maritime à Sidi Ifni et Tan-Tan : **700 KDH** ;

 Equipement du centre de qualification professionnel maritime à Sidi Ifni : **300 KDH**.


 **Agriculture :**


 Programme de développement des prairies et organisation des nomadismes dans les régions semi arides: **18,98 MDH** ;

 Projets de l'agriculture solidaire : **37,66 MDH** ;

 Opération de la petite et la moyenne irrigation : **1,5 MDH** ;

 **Urbanisme :**

 Planification Stratégique Provinciale : Programmes Intégrés de Développement de la province de Sidi Ifni : **1 MDH** ;


 Programme pour le développement intégré des centres ruraux émergents (CREM) : **161,12 MDH**.


 **Administration pénitentiaire :**


 Construction d'un établissement pénitentiaire à Tan-Tan : **40 MDH** ;

 Construction d'un logement administratif à Tan-Tan : **10 MDH** ;

 **Eaux et forêts et lutte contre la désertification:**

 Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 2.382 ha avec un montant d'environ **16,67 MDH**, les travaux d'amélioration sylvopastorale de 750 ha avec un montant de **3,60 MDH** et la production de 411.903 plants forestiers avec un coût total de **823,81 KDH** ;

 Protection et sécurisation du domaine forestier à travers les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 59 km de chemins forestiers avec un coût global de **4,99 MDH** ;

 La lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de **1,31 MDH**, la correction de 15.384m³ de ravins avec un montant d'environ **4,93 MDH** et la lutte contre les incendies avec un coût global de **467,58 KDH** ;

- ✚ Des mesures d'accompagnement socio-économique : distribution de plants fruitiers (262,5 KDH) et des ruchers (420 KDH), création des points d'eau avec un coût de 1,55 MDH et les travaux d'ouverture de 49km de pistes dans les zones rurales et de montagnes avec un montant global de 4,16 MDH.

 **Habous et Affaires Islamiques :**

- ✚ Equipement d'un ensemble de mosquées : 2,9 MDH ;
- ✚ Gestion de la maintenance pour un ensemble de mosquées : 2,5 MDH ;
- ✚ Mise à niveau environnementale pour 21 mosquées : 1,5 MDH.

 **Education Nationale :**

- ✚ Remplacement de 8 salles préfabriquées avec une enveloppe de 1,52 MDH ;
- ✚ Achèvement de 4 projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe de 22,5 MDH.

11. Région de Laâyoune-Saguia al Hamra

 **Artisanat et Economie Sociale et Solidaire:**

- ✚ Plans de développement régionaux de l'Economie Sociale et Solidaire : 2 MDH ;
- ✚ Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition de matériel technique et d'hygiène et sécurité : 400 KDH ;
- ✚ Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque Bijouterie en argent du sud : 100 KDH ;
- ✚ Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label National : 214,28 KDH.

 **Industrie :**

- ✚ Construction des parcs industriels intégrés locatifs: 5 MDH ;
- ✚ Réhabilitation de zones industrielles : 2,5 MDH ;
- ✚ Création de zones d'activité économiques : 5 MDH.

 **Equipement et transports :**

- ✚ **Programme des aménagements de sécurité routière** : Route nationale n°1 entre Tiznit et Boujdour : 600 MDH ;

✚ Programme de réparation des dégâts liés aux inondations à Laayoune (**2,7 MDH**), Boujdour (**8,4 MDH**) et Es-smara (**38,5 MDH**) ;

✚ **Programme de maintenance routière** : Maintenance des routes et des ouvrages d'art (**70 MDH**) ;

✚ **Infrastructures portuaires** : achèvement des travaux d'extension du port de Terfaya (**530 MDH**) et réaménagement du quai n°1 et 2 au port de laayoune (**30 MDH**).

📁 **Pêche maritime :**

✚ Aménagement et équipement des délégations de la pêche maritime à Laâyoune et Boujdour : **1,2 MDH**.

📁 **Agriculture :**

✚ Projets de l'agriculture solidaire : **36,47 MDH** ;

✚ Opération de la petite et la moyenne irrigation : **13,75 MDH**.

📁 **Enseignement supérieur :**

✚ Poursuite de la construction de la Faculté des sciences de la Chariâa d'Essmara : **10 MDH**.

📁 **Urbanisme :**

✚ Programme pour le développement intégré des centres ruraux émergents (CREM) : **47,57 MDH**.

📁 **Justice et libertés :**

✚ Construction du tribunal de première instance à Es-smara : **40 MDH** ;

📁 **Administration pénitentiaire :**

✚ Construction d'un établissement pénitentiaire à Laâyoune : **54 MDH** ;

✚ Construction d'un logement administratif à Laâyoune : **25 MDH** ;

✚ Construction d'un établissement pénitentiaire à Boujdour : **30 MDH** ;

✚ Construction d'un logement administratif à Boujdour : **10 MDH**.

📁 **Eaux et forêts et lutte contre la désertification:**

✚ Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 2.840 ha avec un montant d'environ **19,88 MDH**, les travaux d'amélioration sylvopastorale de 90 ha avec

un montant de **450 KDH**, la production de 696.600 plants forestiers avec un coût total de **1,39 MDH** et l'aménagement de forêts urbaines et périurbaines avec un montant global de **1,28 MDH** ;

- + La lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de **1,03 MDH**, les projets de chasse et pisciculture d'un montant de **21.49 KDH**, la correction de 2.849m³ de ravins avec un montant d'environ **1,03 MDH** et la lutte contre l'ensablement sur 304 ha avec un coût de **12,5 MDH**;
- + Des mesures d'accompagnement socio-économique : création des points d'eau avec un coût de **1,8 MDH** et distribution des fours améliorées avec un coût de **155,39 KDH**.

Habous et Affaires Islamiques :

- + Construction de trois mosquées : **20 MDH** ;
- + Equipement d'un ensemble de mosquées : **2,7 MDH** ;
- + Gestion de la maintenance pour un ensemble de mosquées : **2,5 MDH** ;
- + Mise à niveau environnementale pour 7 mosquées : **500 KDH**.

Education Nationale :

- + Achèvement des projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe de **15 MDH**.

12. Région de Dakhla-Oued-Eddahab

Artisanat et Economie Sociale et Solidaire:

- + Plans de développement régionaux de l'Economie Sociale et Solidaire : **2 MDH** ;
- + Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition de matériel technique et d'hygiène et sécurité : **400 KDH** ;
- + Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque Bijouterie en argent du sud : **100 KDH** ;
- + Certification des unités de production conformes au règlement d'usage du Label National : **114,28 KDH**.

Equipement et transports :

- + Programme de réparation des dégâts liés aux inondations à Dakhla (**2 MDH**) ;

✚ **Programme de maintenance routière** : Maintenance des routes et des ouvrages d'art (36 MDH) ;

✚ **Infrastructures portuaires** : poursuite des travaux de construction du port de la pêche artisanal à Lamhiriz (84 MDH).

📁 **Pêche maritime** :

✚ Aménagement et équipement de la délégation de la pêche maritime à Dakhla : **550 KDH** ;

✚ Equipement du centre de qualification professionnel maritime à Dakhla : **900 KDH** ;

✚ Réalisation du port de Dakhla : **26,65 MDH**.

📁 **Agriculture** :

✚ Projets de l'agriculture solidaire : **10,82 MDH** ;

✚ Opération de la petite et la moyenne irrigation : **17,05 MDH**.

📁 **Enseignement supérieur** :

✚ Poursuite de la construction de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Dakhla : **10 MDH**.

📁 **Justice et libertés** :

✚ Construction du tribunal de première instance à Dakhla : **40 MDH**.

📁 **Eaux et forêts et lutte contre la désertification**:

✚ Aménagement et développement forestier à travers le reboisement/régénération de 475 ha avec un montant d'environ **3,33 MDH**, les travaux d'amélioration sylvopastorale de 100 ha avec un montant de **500 KDH**, la production de 264.102 plants forestiers avec un coût total de **528,2 KDH** et l'aménagement de forêts urbaines et périurbaines avec un montant global de **2 MDH** ;

✚ Protection et sécurisation du domaine forestier à travers les travaux d'ouverture et de réhabilitation de 5 km de chemins forestiers avec un coût global de **456,88 KDH** ;

✚ La lutte contre la désertification et protection de la nature à travers l'amélioration de la biodiversité avec un coût de **1,24 MDH** et la lutte contre l'ensablement sur 15 ha avec un coût de **1,2 MDH**;

- ✚ Des mesures d'accompagnement socio-économique : création des points d'eau avec un coût de **500 KDH** et les travaux d'ouverture de 4km de pistes dans les zones rurales et de montagnes avec un montant global de **380.37 KDH**.

 **Habous et Affaires Islamiques :**

- ✚ Construction d'une mosquée : **12 MDH** ;
- ✚ Equipement d'un ensemble de mosquées : **500 KDH** ;
- ✚ Gestion de la maintenance pour un ensemble de mosquées : **2,5 MDH**.

 **Education Nationale :**

- ✚ Achèvement des projets en cours au niveau des AREF avec une enveloppe de **2,153 MDH**.

V-2- Grands projets d'investissement régional au titre du projet de la Loi de Finances 2016 – Etablissements et Entreprises Publics - :

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
CASABLANCA - SETTAT	Investissement global : 39.731 MDH			
	Office National des Aéroports	La poursuite de l'exécution des travaux d'extension et de réaménagement du terminal 1 de l'aéroport Mohammed V	Dans le cadre de l'investissement global prévu pour 2016 : 2.000 MDH	le doublement de la capacité de ce Hub
	Agence Marocaine pour le Développement de la Logistique	- La conduite des démarches nécessaires pour le lancement de la réalisation de la 2ème tranche de la zone logistique de Zenata à Casablanca sur une superficie de 80-100 ha - La préparation de six nouveaux plans régionaux dont à Settât. Ces projets seront réalisés sur une superficie de 690 hectares. La signature de ces projets avec le secteur privé est prévue en début d'année 2016. Outre les études techniques et les plans préliminaires en cours de réalisation, l'AMD L mène un travail de coordination avec la Direction des Domaines de l'État pour l'identification et la mobilisation du foncier nécessaires aux zones logistiques.	Dans le cadre d'un investissement global prévu pour 2016 de 338 MDH	Le développement des zones logistiques
	Holding d'Aménagement AL OMRANE	Réalisation des unités de logement dont celles de logement social et de logement de faible valeur immobilière totale	L'investissement prévu du Groupe dans la région du Casablanca Settât : 1.082 MDH	- Production du logement social - Contribution dans la réalisation des programmes de lutte contre toutes les formes de l'Habitat insalubre
	Office National des Chemins de Fer	- L'achèvement du projet de LGV - Réalisation des autres projets du programme général - Démarrage de nouveaux projets prévus dans le futur plan de développement.	Dans le cadre de l'investissement global prévu pour 2016 : 10.000 MDH dont 2.979 MDH au titre de LGV, 3.220 MDH pour le programme général et 3.801 MDH au titre du futur plan de développement	Consolidation du réseau ferroviaire actuel L'investissement dans la réalisation de la LGV Contribution dans la consécration de l'offre logistique

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
	Société Nationale des Autoroutes du Maroc	- Poursuite de la réalisation des sections autoroutières en cours : <ul style="list-style-type: none"> • El Jadida-Safi (500 MDH), • Tit Mellil-Berrechid (783 MDH) - Elargissement à 2*3 de Casablanca-Berrechid pour une enveloppe 250 MDH...).	Dans le cadre de l'investissement global prévu pour 2016 : 4 MMDH destinés, essentiellement, à l'achèvement du programme autoroutier actuel	Faciliter la mobilité des usagers et du fret Consolidation du développement régional et national Contribution dans la création de l'emploi direct
	CNPAC	- La construction d'un centre pédagogique et pratique de prévention routière à Benslimane pour 15 MDH - La construction d'un centre pédagogique pour un montant prévisionnel de 75 MDH afin de mener en plus des différentes études et actions de sensibilisation,	Dans le cadre de l'investissement global prévu pour 2016 : 140 MDH	Sensibilisation dans le domaine de l'éducation routière au sujet de la sécurité routière afin de réduire les accidents de circulation
	Société de tramway Casablanca Transport	Entamer les travaux de la plateforme voie ferrée et le lancement de la fabrication du matériel roulant. La réalisation des travaux de la deuxième ligne dont les études sont déjà réalisées et livrées sur un linéaire de 15 km	Le budget prévisionnel des investissements à engager s'élève à 800 MDH.	Amélioration du transport collectif
	ORMVA Doukkala	Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole. Les autres actions concernent la petite et moyenne hydraulique, les aménagements hydro-agricoles en zone bour et le conseil agricole en matière d'irrigation.	L'investissement global prévu par l'Office au titre de 2016 : 350 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert L'augmentation des superficies irriguées L'adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
	Groupe OCP	la réalisation d'une unité de filtration et de séchage de la pulpe de phosphate transportée par pipeline (séchage Downstream)	Coût du projet :3,21 MMDH la mise en service est prévue pour 2016	Augmenter la capacité de production Assurer une offre concurrentielle
	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable	Développement de 1.715 MW en charbon avec les unités 5 et 6 de Jorf Lasfar	Dans le cadre de l'investissement prévisionnel de 2016 de l'ONEE- Branche Electricité : 7,7 MMDH	Satisfaire la demande nationale de l'électricité

Investissement global : 28.491 MDH				
RABAT- SALE- KENTRA	Société Nationale des Autoroutes du Maroc	- Poursuite de la réalisation du contournement de Rabat	41 Km pour un coût de 862 MDH	Faciliter la mobilité des usagers et du fret Consolidation du développement régional et national Contribution dans la création de l'emploi direct
	Holding d'Aménagement AL OMRANE	Réalisation des unités de logement dont celles de logement social et de logement de faible valeur immobilière totale	L'investissement prévu du Groupe dans la région du Rabat- Salé- Kénitra: 871 MDH	- Production du logement social - Contribution dans la réalisation des programmes de lutte contre toutes les formes de l'Habitat insalubre
	Société du Tramway Rabat-Salé	la STRS prévoit, au niveau de son programme pluriannuel couvrant la période 2015-2020, l'augmentation de l'offre du réseau par la réalisation des opérations d'extension des deux lignes de tramway de Rabat-Salé pour un linéaire 20,4 kilomètres	pour une enveloppe prévisionnelle estimée à 4 milliards de dirhams	Mettre à la disposition de l'agglomération de Rabat-Salé-Témara, un mode de transport urbain efficace
	Office National des Chemins de Fer	- L'achèvement du projet de LGV - Réalisation des autres projets du programme général - Démarrage de nouveaux projets prévus dans le futur plan de développement.	Dans le cadre de l'investissement global prévu pour 2016 : 10.000 MDH dont 2.979 MDH au titre de LGV, 3.220 MDH pour le programme général et 3.801 MDH au titre du futur plan de développement	Consolidation du réseau ferroviaire actuel L'investissement dans la réalisation de la LGV Contribution dans la consécration de l'offre logistique
	Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bou Regreg	la réalisation des différentes phases des projets dans le cadre du Contrat Programme conclu avec l'Etat au titre de la période 2014-2018 et qui s'inscrit dans le cadre du « Parti d'Aménagement Global » (PAG) de la Vallée du Bou Regreg comptant ainsi des actions d'achèvement du contrat programme initial et de nouvelles actions d'aménagement de la Vallée, constitués de projets propres, d'une part, et d'autre part, de projets à réaliser en partenariat	coût global pour la réalisation de ce programme de 3.011 MDH	l'aménagement des espaces publics, le renforcement du système de mobilité, la protection de la Vallée contre les risques d'urbanisation anarchique, la protection du patrimoine

	ORMVA Gharb	Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole. Les autres actions concernent la petite et moyenne hydraulique, les aménagements hydro-agricoles en zone bour et le conseil agricole en matière d'irrigation.	L'investissement global prévu par l'Office au titre de 2016 : 200 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert L'augmentation des superficies irriguées L'adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
TANGER-TETOUAN- AL HOCEIMA	Investissement global : 11.212 MDH			
	Office National des Chemins de Fer	- L'achèvement du projet de LGV - Réalisation des autres projets du programme général - Démarrage de nouveaux projets prévus dans le futur plan de développement.	Dans le cadre de l'investissement global prévu pour 2016 : 10.000 MDH dont 2.979 MDH au titre de LGV, 3.220 MDH pour le programme général et 3.801 MDH au titre du futur plan de développement	Consolidation du réseau ferroviaire actuel L'investissement dans la réalisation de la LGV Contribution dans la consécration de l'offre logistique
	Société Nationale des Transports et de la Logistique	la réalisation d'un certain nombre de plates formes logistiques notamment au niveau de la zone franche d'exportation de Tanger Automotive City	Dans le cadre d'un investissement prévisionnel au titre de 2016 de 90 MDH	le développement du secteur de la logistique
	Agence Marocaine pour le Développement de la Logistique	- Préparation d'un nouveau plan régional à Al Hoceima	Dans le cadre du programme d'investissement pour l'année 2016 : 338 MDH.	Développement de la compétitivité logistique
	Société d'Aménagement pour la Reconversion de la Zone Portuaire de Tanger	- le transfert des activités de pêche vers le nouveau port après sa mise en service (prévue fin 2015) ; - l'achèvement des travaux de restauration de la muraille de la médina ; - la conclusion des accords avec l'opérateur gestionnaire du téléphérique retenu ; - la mise en service du nouveau port de plaisance.	Dans le cadre d'un investissement prévisionnel au titre de 2016 de 200 MDH	Positionner la ville de Tanger en tant que destination phare du tourisme de plaisance et de croisière à l'échelle de la Méditerranée
 Holding d'Aménagement AL	Réalisation des unités de logement dont celles de logement social et de logement de faible valeur immobilière totale	L'investissement prévu du Groupe dans la région du	- Production du logement social - Contribution dans la réalisation	

	OMRANE		Tanger-Tétouan-El Houcima : 1.075 MDH	des programmes de lutte contre toutes les formes de l'Habitat insalubre
	ORMVA Loukkous	- Le projet d'extension de l'irrigation dans le secteur de Dar Khrofa du périmètre du Loukkos - Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole. Les autres actions concernent la petite et moyenne hydraulique, les aménagements hydro-agricoles en zone bour et le conseil agricole en matière d'irrigation.	L'investissement global prévu par l'Office au titre de 2016 : 700 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert L'augmentation des superficies irriguées L'adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
	Office National des Pêches	Réalisation du marché de gros de Tétouan	Coût du projet : 30 MDH	Modernisation de l'infrastructure et des marchés de poisson
	Investissement global : 5.130 MDH			
FES- MEKNES	 Holding d'Aménagement AL OMRANE	Réalisation des unités de logement dont celles de logement social et de logement de faible valeur immobilière totale	L'investissement prévu du Groupe dans la région du Fès- Meknès: 993 MDH	- Production du logement social - Contribution dans la réalisation des programmes de lutte contre toutes les formes de l'Habitat insalubre
	Investissement global : 2.189 MDH			
DARAA - TAFILALET	Moroccan Agency for Solar Energy	Réalisation des projets NOOR II & III	Dans le cadre du programme d'investissement pour l'année 2016 : 847 MDH	Développement de centrales de production d'électricité d'origine solaire Diversification des sources de production et la réduction des coûts
	ORMVA Ouarzazate ORMVA Tafilalet	Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole. Les autres actions concernent la petite et moyenne hydraulique, les aménagements hydro-agricoles en zone bour et le conseil agricole en matière d'irrigation.	L'investissement global prévu par l'ORMVA Ouarzazate et l'ORMVA Tafilalet au titre de 2016 : 200 MDH et 71 MDH respectivement	Déploiement du plan Maroc Vert L'augmentation des superficies irriguées L'adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques

Investissement global : 3.045 MDH				
BENI MELLAL-KHENIFRA	 Holding d'Aménagement AL OMRANE	Réalisation des unités de logement dont celles de logement social et de logement de faible valeur immobilière totale	L'investissement prévu du Groupe dans la région du Béni Mellal-Khénifra: 190 MDH	- Production du logement social - Contribution dans la réalisation des programmes de lutte contre toutes les formes de l'Habitat insalubre
	 Agence Marocaine pour le Développement de la Logistique	- Préparation d'un nouveau plan régional à Béni Mellal	Dans le cadre du programme d'investissement pour l'année 2016 : 338 MDH.	Développement de la compétitivité logistique
	 ORMVA Tadla Azilal	- Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole. Les autres actions concernent la petite et moyenne hydraulique, les aménagements hydro-agricoles en zone bour et le conseil agricole en matière d'irrigation.	L'investissement global prévu par l'Office au titre de 2016 : 208 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert L'augmentation des superficies irriguées L'adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
Investissement global : 3.354 MDH				
SOUSS-MASSA	 Holding d'Aménagement AL OMRANE	Réalisation des unités de logement dont celles de logement social et de logement de faible valeur immobilière totale	L'investissement prévu du Groupe dans la région de Souss Massa: 575 MDH	- Production du logement social - Contribution dans la réalisation des programmes de lutte contre toutes les formes de l'Habitat insalubre
	 ORMVA Souss Massa	- Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole. Les autres actions concernent la petite et moyenne hydraulique, les aménagements hydro-agricoles en zone bour et le conseil agricole en matière d'irrigation.	L'investissement global prévu par l'Office au titre de 2016 : 105 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert L'augmentation des superficies irriguées L'adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
	 Office National des Pêches	Réalisation du marché de gros d' Inzeggane	Coût du projet : 58,4 MDH	Modernisation de l'infrastructure et des marchés de poisson

	Office National des Aéroports	la construction du nouveau Centre de Contrôle Régional à Agadir	Dans le cadre de l'investissement global prévu pour 2016 : 2.000 MDH	Déconcentrer le service de contrôle aérien et d'augmenter la capacité d'accueil de l'espace aérien marocain en matière de survol ainsi que la réduction du risque de perturbation tout en assurant la continuité du service en cas d'arrêt de l'activité due à des actes imprévisibles ou catastrophes naturelles éventuelles
	Moroccan Agency for Solar Energy	Lancement des études de qualification de nouveaux sites, pour des projets solaires à Tata d'une capacité installée de plus de 400 MW	Dans le cadre du programme d'investissement pour l'année 2016 : 847 MDH	Développement de centrales de production d'électricité d'origine solaire Diversification des sources de production et la réduction des coûts
	Investissement global : 2.479 MDH			
LAAYOUNE – SAKIA EL HAMRA	Moroccan Agency for Solar Energy	- NOORL à Laayoune d'une capacité maximale de 80 MW (potentiel global de 500 MW) - NOORB à Boujdour d'une capacité maximale de 20 MW (potentiel global de 100 MW)	Dans le cadre du programme d'investissement pour l'année 2016 : 847 MDH	Développement de centrales de production d'électricité d'origine solaire Diversification des sources de production et la réduction des coûts
	Agence Marocaine pour le Développement de la Logistique	- Préparation d'un nouveau plan régional Laâyoune	Dans le cadre du programme d'investissement pour l'année 2016 : 338 MDH.	Développement de la compétitivité logistique
	Office National des Pêches	Construction des magasins pour les mareyeurs à Boujdour	Coût du projet : 30 MDH	Modernisation de l'infrastructure et des marchés de poisson
	Holding d'Aménagement AL OMRANE	Réalisation des unités de logement dont celles de logement social et de logement de faible valeur immobilière totale	L'investissement prévu du Groupe dans la région de Laâyoune – Sakia El Hamra : 233 MDH	- Production du logement social - Contribution dans la réalisation des programmes de lutte contre toutes les formes de l'Habitat insalubre

Investissement global : 670 MDH				
Dakhla-Oued Eddahab	 Holding d'Aménagement AL OMRANE	Réalisation des unités de logement dont celles de logement social et de logement de faible valeur immobilière totale	L'investissement prévu du Groupe dans la région de Dakhla-Oued Eddahab: 121 MDH	- Production du logement social - Contribution dans la réalisation des programmes de lutte contre toutes les formes de l'Habitat insalubre
	Investissement global : 1.401 MDH			
Guelmim –Oued Noun	 Holding d'Aménagement AL OMRANE	Réalisation des unités de logement dont celles de logement social et de logement de faible valeur immobilière totale	L'investissement prévu du Groupe dans la région de Guelmim –Oued Noun: 87 MDH	- Production du logement social - Contribution dans la réalisation des programmes de lutte contre toutes les formes de l'Habitat insalubre
	Investissement global : 6.611 MDH			
Marrakech - Safi	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable	Extension de la première unité de 693 MW de Safi	Dans le cadre de l'investissement prévisionnel de 2016 de l'ONEE- Branche Electricité : 7,7 MMDH	Satisfaire la demande nationale de l'électricité
	Groupe OCP	Développement du site de Safi pour l'ériger en un hub intégré de valorisation et de traitement des phosphates	Dans le cadre de l'investissement prévisionnel au titre de 2016: 20 MMDH	Augmenter la capacité de production Assurer une offre concurrentielle
	Agence Marocaine pour le Développement de la Logistique	- Préparation d'un nouveau plan régional Safi	Dans le cadre du programme d'investissement pour l'année 2016 : 338 MDH.	Développement de la compétitivité logistique
	Office National des Aéroports	Construction d'un nouveau terminal T3	Dans le cadre de l'investissement global prévu pour 2016 : 2.000 MDH	le développement de l'aéroport de Marrakech en vue de l'augmentation de la capacité d'accueil pour atteindre 9 millions de passagers par an

	 Holding d'Aménagement AL OMRANE	Réalisation des unités de logement dont celles de logement social et de logement de faible valeur immobilière totale	L'investissement prévu du Groupe dans la région de Marrakech - Safi: 1.079 MDH	- Production du logement social - Contribution dans la réalisation des programmes de lutte contre toutes les formes de l'Habitat insalubre
	ORMVA Haouz	- Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole. Les autres actions concernent la petite et moyenne hydraulique, les aménagements hydro-agricoles en zone bour et le conseil agricole en matière d'irrigation.	L'investissement global prévu par l'Office au titre de 2016 : 420 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert L'augmentation des superficies irriguées L'adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
ORIENTAL	Investissement global : 3.686 MDH			
	 Holding d'Aménagement AL OMRANE	Réalisation des unités de logement dont celles de logement social et de logement de faible valeur immobilière totale	L'investissement prévu du Groupe dans la région de l'Oriental: 570 MDH	- Production du logement social - Contribution dans la réalisation des programmes de lutte contre toutes les formes de l'Habitat insalubre
	ORMVA Melouiya	- Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole. Les autres actions concernent la petite et moyenne hydraulique, les aménagements hydro-agricoles en zone bour et le conseil agricole en matière d'irrigation.	L'investissement global prévu par l'Office au titre de 2016 : 75 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert L'augmentation des superficies irriguées L'adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable	l'extension de la centrale de Jerada	Dans le cadre de l'investissement prévisionnel de 2016 de l'ONEE- Branche Electricité : 7,7 MMDH	Satisfaire la demande nationale de l'électricité

	RADEE d'Oujda	Réalisation de la STEP, collecteurs et deslesteurs	Coût : 530 MDH	Accompagnement du développement socio-économique de la ville, l'amélioration des services rendus et la préservation des ressources
	Agence pour l'Aménagement du Site de la Lagune de Marchica	<ul style="list-style-type: none"> - le lancement des travaux de développement de la deuxième tranche des villas de la baie (24 Villas), dont l'emprise de terrain est de 41.398 m² avec une superficie vendable de l'ordre de 12.866 m² ; - le développement de la deuxième tranche des résidences de la colline, soit 53 unités représentant une emprise de terrain de l'ordre de 26 267 m² et une superficie vendable de 8.491 m² ; - la réalisation des travaux de construction d'un bâtiment pour l'Ecole de l'Académie de Golf dont l'emprise du terrain est de 11.513 m² et le lancement des travaux de développement de la zone sportive du village du port, soit une emprise de terrain de 18.927 m² ; - la poursuite de la réalisation des études et des travaux d'aménagement et d'infrastructure en cours de réalisation ; - poursuite des opérations d'acquisitions et assainissement des terrains nécessaires à la réalisation du programme ; - lancement des études et travaux de mise à niveau de la Ville de Nador de Béni Ansar et d'Arekmane. 	Dans le cadre de l'investissement global prévu pour 2016 : 543 MDH	La dynamique économique, culturelle et sociale, insufflée pour l'émergence de Nador et de sa région en tant que pôle de compétence, de compétitivité et de développement durable tout en protégeant sa riche biodiversité, véritable atout pour un tourisme vert et responsable
REGIONS DIVERSES	Agence de Logements et d'Equipements Militaires	le programme locatif, le programme d'accession à la propriété, le programme de résorption des bidonvilles et de l'habitat non réglementaire ainsi que le programme des installations militaires.	Dans le cadre du programme prévisionnel d'investissement en 2016 estimé à 1,6 MMDH, dont 70% devraient être consacrés au programme d'habitat et 30% au programme d'installations militaires.	

	Agences Urbaines	Lancement de nouveaux chantiers visant le repositionnement des Agences Urbaines, dans le cadre du nouveau découpage régional, en tant que pôles d'ingénierie territoriale et leviers de développement régional et local, notamment, à travers la consolidation et l'amélioration de l'assistance aux collectivités territoriales, le développement de l'investissement, le renforcement de la proximité et de la bonne gouvernance.	Dans le cadre du programme prévisionnel d'investissement des Agences Urbaines en 2016l estimé à 467 MDH	- Couverture de documents urbains - Renforcement de la politique de proximité
	Société d'Exploitation des Ports	- Equipements : 91,55 MDH - Infrastructures : 40,55 MDH - Etudes : 6,20 MDH).	Dans le cadre du programme prévisionnel d'investissement au titre de 2016 : 331 MDH	- Développement du Business Conteneurs et l'amélioration de l'infrastructure - L'amélioration de la qualité de service

N.B :

- Certains EEP ne disposent pas d'une répartition régionale de leurs investissements ;
- Il est difficile de domicilier certains projets réalisés par les EEP par régions ;
- Dans certains cas, les EEP disposent que du coût global précis de certains projets qui peuvent concernés plusieurs régions ou qui seront réalisés sur plusieurs années.